

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 18, 2023

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. [ET] to study bill S-258, An Act to amend the Canada Revenue Agency Act (reporting on unpaid income tax).

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I wish to welcome all senators, as well as viewers across the country who are watching us on SenCanada.ca.

[*Translation*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and Chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

Now, I would like to ask senators to introduce themselves starting from my left.

Senator Forest: Welcome, everyone. Éric Forest, senator from the Gulf division in Quebec.

Senator Galvez: Good evening. Rosa Galvez, senator from Quebec.

Senator Loffreda: Good evening and welcome. I am Senator Tony Loffreda from Montreal, Quebec.

[*English*]

Senator MacAdam: Jane MacAdam from Prince Edward Island.

Senator Pate: Kim Pate from Kitchissippi, the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabe.

Senator Smith: Larry Smith from Montreal, Quebec.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall from Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Montreal, Quebec.

[*English*]

The Chair: Today we begin our study of Bill S-258, An Act to amend the Canada Revenue Agency Act (reporting on unpaid income tax), which was referred to this committee on June 1, 2023, by the Senate of Canada.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi, 18 octobre 2023

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), pour étudier le projet de loi S-258, Loi modifiant la Loi sur l'Agence du revenu du Canada (rapports concernant l'impôt sur le revenu impayé).

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices et à tous les Canadiens qui nous regardent sur senCanada.ca.

[*Français*]

Je m'appelle Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

J'aimerais maintenant demander aux sénateurs et sénatrices de se présenter, en commençant par ma gauche.

Le sénateur Forest : Bonjour à toutes et à tous. Éric Forest, sénateur de la division du Golfe, au Québec.

La sénatrice Galvez : Bonsoir. Rosa Galvez, sénatrice du Québec.

Le sénateur Loffreda : Bonsoir et bienvenue. Je suis le sénateur Tony Loffreda, de Montréal, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Pate : Kim Pate de Kitchissippi, le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Le sénateur Smith : Larry Smith, de Montréal, au Québec.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, de Montréal, au Québec.

[*Traduction*]

Le président : Nous commençons notre étude du projet de loi S-258, Loi modifiant la Loi sur l'Agence du revenu du Canada (rapports concernant l'impôt sur le revenu impayé), qui a été renvoyé à notre comité par le Sénat du Canada, le 1^{er} juin 2023.

[*Translation*]

As usual, our first witness when we have important fact-finding meetings is the Parliamentary Budget Officer, Mr. Giroux, along with his team. We are pleased to have you. Thank you for always accepting our invitation when we call upon you to share your thoughts and speak to the reports you present us with your usual professionalism.

[*English*]

We also have officials from Canada Revenue Agency with us.

[*Translation*]

Maxime Guénette is Assistant Commissioner, Chief Service Officer and Chief Data Officer at the Service, Innovation and Integration Branch.

We also have Ms. Cathy Hawara.

[*English*]

We also have Kelly Taylor, Director General, Research and Innovation Lab, Service, Innovation and Integration Branch.

[*Translation*]

Mr. Eric Ferron is Director General of the Criminal Investigations Directorate, in the Compliance Programs Branch.

[*English*]

Welcome and thanks to all of you. I would also like to recognize Mark from PBO. Thank you, Mark, for being present with the PBO.

Thanks to all of you for accepting our invitation to appear before the Standing Senate Committee on National Finance. We will have opening remarks by Mr. Giroux, to be followed by Mr. Guénette.

[*Translation*]

Mr. Giroux, the floor is yours.

Yves Giroux, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Thank you for inviting me to appear before the committee today for its study of Bill S-258, An Act to amend the Canada Revenue Agency Act regarding the measuring of the tax gap in order to combat international tax evasion.

As you mentioned, accompanying me today is Mark Mahabir, Director General, Costing and Budgetary Analysis.

[*Français*]

Comme toujours, nous avons le plaisir d'accueillir notre premier témoin quand nous tenons nos réunions d'information importantes. Il s'agit du directeur parlementaire du budget, M. Giroux, et de son équipe. Merci beaucoup de toujours accepter notre invitation quand nous faisons appel à votre professionnalisme pour partager vos opinions et parler des rapports que vous nous présentez.

[*Traduction*]

Nous avons aussi avec nous de hauts fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada.

[*Français*]

Maxime Guénette est sous-commissaire, dirigeant principal des services et dirigeant principal des données, à la Direction générale du service, de l'innovation et de l'intégration.

Nous accueillons aussi Mme Cathy Hawara.

[*Traduction*]

Nous accueillons aussi Kelly Taylor, directrice générale, Laboratoire de recherche et d'innovation, Direction générale du service, de l'innovation et de l'intégration.

[*Français*]

M. Eric Ferron est directeur général, Direction des enquêtes criminelles, Direction générale des programmes d'observation.

[*Traduction*]

Bienvenue et merci à tous. J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue à Mark Mahabir, du DPB. Merci, M. Mahabir, d'accompagner le DPB.

Merci à tous d'avoir accepté notre invitation à témoigner devant le Comité sénatorial des finances nationales. Nous entendrons d'abord les remarques préliminaires de M. Giroux, suivi de M. Guénette.

[*Français*]

Monsieur Giroux, la parole est à vous.

Yves Giroux, directeur parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget : Je vous remercie de l'invitation à comparaître devant vous aujourd'hui dans le cadre de votre étude du projet de loi S-258, Loi modifiant la Loi sur l'Agence du revenu du Canada, qui concerne la mesure de l'écart fiscal pour lutter contre l'évasion fiscale internationale.

Comme vous l'avez mentionné, je suis accompagné aujourd'hui de Mark Mahabir, directeur général, Analyse budgétaire et des coûts.

Bill S-258 is essentially the same as Bill S-243, which this committee studied in 2018. It includes amendments proposed by this committee and adopted by the Senate.

While the original bill included an annual calculation of the tax gap, the frequency was changed to a calculation every three years to make the comparison with the fiscal year from three years prior. That was a request from the Canada Revenue Agency.

More precise tax gap estimates are useful indicators of the tax system's efficiency. Tax gap estimates also serve to give Canadians and their representatives in Parliament information about the extent of tax evasion and nonpayment. In that regard, I agree with Senator Marshall, who said the following in the Senate on May 16, 2023:

While simply measuring the tax gap solves nothing on its own, it is very much like taking a reading of someone's vital signs. It reveals if something is wrong, and whether it is getting better or worse.

Those are words of wisdom from a very wise person. The provisions in Bill S-258 that more specifically caught my attention are in section 3.

Section 3 would amend the Canada Revenue Agency Act by adding new subsection 88.1(2), which would require the minister to collect, compile, analyze and abstract statistics on the tax gap in respect of each category of taxpayers, including individuals, corporations and trusts.

Finally, new subsection 88.1(3) would add a new provision to the Canada Revenue Agency Act that would require the minister to provide the Parliamentary Budget Officer with the tax gap data and any additional data that I consider relevant to conducting a further analysis of the tax gap.

[English]

These new requirements would not only ensure the availability of pertinent data to support further analysis but also strengthen my capacity to timely access information, enabling my office to provide an independent estimate of the country's tax gap.

It's important to note that any tax gap data that I would receive from CRA under the bill would be treated in accordance with other provisions of the Parliament of Canada Act. This means it would still be limited by restrictions under section 19 of the Access to Information Act or any provision of another act of Parliament. For example, I would not be able to obtain tax

Le projet de loi S-258, que le comité étudie aujourd'hui, est essentiellement le même que le projet de loi S-243, qui a été étudié par ce comité en 2018. Il inclut les amendements proposés par ce comité et adoptés par le Sénat.

Notamment, alors que la proposition initiale prévoyait un calcul annuel de l'écart fiscal, cette fréquence a été modifiée de façon à ce que le calcul s'effectue tous les trois ans, ce qui correspond à l'année financière survenue trois ans auparavant, conformément à une demande de l'Agence de revenu du Canada.

La fourniture d'estimations plus précises de l'écart fiscal donne un indicateur utile de l'efficacité du système fiscal. Les estimations de l'écart fiscal sont également utiles pour informer les Canadiens et leurs représentants au Parlement de l'ampleur de l'évasion et du non-paiement des impôts. À cet effet, je suis d'accord avec la sénatrice Marshall, qui a déclaré ce qui suit au Sénat le 16 mai 2023 :

Bien que le simple calcul de l'écart fiscal ne règle rien en soi, il s'apparente à la vérification des signes vitaux d'une personne. Il révèle si quelque chose ne va pas et si la situation s'améliore ou s'aggrave.

Voilà les paroles d'une personne très sage. Les dispositions du projet de loi S-258 qui retiennent particulièrement mon attention et celle de mon bureau se trouvent à l'article 3.

L'article 3 propose de modifier la Loi sur l'Agence du revenu du Canada en ajoutant le nouveau paragraphe 88.1(2), qui obligerait la ministre à recueillir, compiler, analyser et synthétiser les statistiques sur l'écart fiscal pour toutes les catégories de contribuables, à savoir les particuliers, les entreprises et les fiducies.

Ensuite, le nouveau paragraphe 88.1(3) propose une nouvelle disposition à la Loi sur l'Agence du revenu du Canada, qui obligerait la ministre à fournir au directeur parlementaire du budget (DPB) les données sur l'écart fiscal et toutes les données supplémentaires que je juge pertinentes pour effectuer une analyse plus approfondie de l'écart fiscal.

[Traduction]

Ces nouvelles exigences assureraient non seulement la disponibilité de données pertinentes à l'appui d'une analyse plus poussée, mais elles renforceraient également ma capacité d'accéder à l'information en temps opportun, ce qui permettrait à mon bureau de fournir une estimation indépendante de l'écart fiscal du pays.

Il est important de souligner que toutes les données sur l'écart fiscal que je recevrais de l'ARC en vertu du projet de loi seraient traitées conformément à d'autres dispositions de la Loi sur le Parlement du Canada. Cela signifie qu'elles seraient toujours assujetties aux restrictions prévues à l'article 19 de la Loi sur l'accès à l'information ou à toute autre disposition d'une autre

information that could directly or indirectly identify specific taxpayers.

Bill S-258 would strengthen the PBO's ability to access the data on the tax gap that is required to conduct an independent analysis. I also believe that such an analysis would greatly benefit parliamentarians and the Canadian public. However, refinements to the bill to clarify the PBO's entitlement to access to tax information would also strengthen its effectiveness. As an independent agent serving Parliament, I can't agree more that strengthening accountability and transparency is necessary.

The Chair: Thank you, Mr. Giroux.

[*Translation*]

Maxime Guénette, Assistant Commissioner, Chief Service Officer and Chief Data Officer, Service, Innovation and Integration Branch, Canada Revenue Agency: Thank you, Mr. Chair. Thank you for inviting me to appear before you today. My name is Maxime Guénette and I am the Assistant Commissioner of the Service, Innovation and Integration Branch at the Canada Revenue Agency (CRA). With me are my colleagues Cathy Hawara, the Assistant Commissioner of the Compliance Programs Branch, Kelly Taylor, the Director General of the Research and Innovation Lab, and Eric Ferron, the Director General of the Criminal Investigations Directorate.

Within the scope of my responsibilities, Dr. Taylor's Directorate has the mandate of fulfilling the Government of Canada's commitment to estimate and publish the tax gap on an ongoing basis, while Ms. Hawara's responsibilities, supported by Mr. Ferron's directorate, include the delivery of programs to combat tax evasion and aggressive tax avoidance.

We also want to recognize the important work of the Parliamentary Budget Officer (PBO). The CRA will continue to provide the PBO with requested information it is legislatively entitled to receive, while protecting the confidentiality of taxpayers' information as required by the provisions of the Income Tax Act and the Excise Tax Act.

In 2016, the Government of Canada supported Recommendation 7 from the Standing Committee on Finance to estimate Canada's federal tax gap on an ongoing basis and make the information about the size of that gap publicly available. Since 2016, the CRA has assembled a team of experts dedicated to studying the tax gap.

From 2016 to 2020, the CRA studied different components of the federal tax gap and published seven reports, with a focus on the 2014 tax year. Given the complexity of tax gap estimation,

loi du Parlement. Par exemple, je ne pourrais pas obtenir des renseignements fiscaux permettant d'identifier directement ou indirectement des contribuables donnés.

Le projet de loi S-258 renforcerait la capacité du DPB à accéder aux données sur l'écart fiscal nécessaires à la réalisation d'une analyse indépendante. Je pense aussi qu'une telle analyse serait très utile aux parlementaires et aux Canadiens. Toutefois, les améliorations apportées au projet de loi pour préciser le droit du DPB de consulter des renseignements fiscaux renforceraient également son efficacité. En tant qu'agent indépendant au service du Parlement, je suis tout à fait d'accord avec la nécessité de renforcer la reddition de comptes et la transparence.

Le président : Merci, monsieur Giroux.

[*Français*]

Maxime Guénette, sous-commissaire, dirigeant principal des services et dirigeant principal des données, Direction générale du service, de l'innovation et de l'intégration, Agence du revenu du Canada : Merci, monsieur le président. Je vous remercie de l'invitation à comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Maxime Guénette et je suis sous-commissaire de la Direction générale du service, de l'innovation et de l'intégration à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Je suis accompagné de mes collègues Cathy Hawara, sous-commissaire à la Direction générale des programmes d'observation, Kelly Taylor, directrice générale au Laboratoire de recherche et d'innovation, et Eric Ferron, directeur général à la Direction des enquêtes criminelles.

Sous ma responsabilité, la direction de Mme Taylor a le mandat de respecter l'engagement du gouvernement du Canada d'estimer et de publier l'écart fiscal de façon continue, tandis que les responsabilités de Mme Hawara, appuyées par M. Ferron et sa direction, incluent la prestation de programmes de lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal abusif.

Nous voulons également souligner le travail important du directeur parlementaire du budget (DPB). L'ARC continue de fournir au DPB les renseignements demandés qu'il a le droit de recevoir en vertu de la loi, tout en assurant la confidentialité des renseignements des contribuables, comme l'exigent les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la Loi sur la taxe d'accise.

En 2016, le gouvernement du Canada a appuyé la recommandation n° 7 du Comité permanent des finances, visant à estimer de façon continue l'écart fiscal fédéral du Canada et à rendre les renseignements sur l'ampleur de cet écart accessibles au public. Depuis 2016, l'ARC a formé une équipe d'experts qui se consacrent à l'étude de l'écart fiscal.

De 2016 à 2020, l'ARC a étudié différentes composantes de l'écart fiscal fédéral et a publié sept rapports, en mettant l'accent sur l'année d'imposition 2014. Compte tenu de la complexité de

the CRA took a step-by-step approach to develop appropriate and robust methodologies that work within the Canadian context.

[English]

In June 2022, the CRA published Canada's first overall tax gap report — that was our eighth report — which brings together all previously published tax gap components with updated estimates and key findings up to tax year 2018. This included details about the CRA's methodologies for estimating the tax gap, which were also reviewed by academics.

Our report found that from 2014 to 2018, the tax gap has remained stable at approximately 9% of federal tax revenue. The fact that the tax gap has remained stable over those five years, even as federal tax revenue has increased due to the growing economy, is a positive sign for our tax system, in our view. This was possible largely because the CRA compliance and collection activities reduced the overall federal tax gap, on average, by somewhere between 39% and 45% during tax years 2014 to 2018. Those activities had a particularly strong impact on the corporation income tax gap, reducing the gap for each tax year by an average of 48% to 59%.

Through the CRA's tax gap research, Canada has become one of the leading countries that estimate and publish tax gap estimates. In fact, I'm very proud to say Canada has recently been asked by the Organisation for Economic Co-operation and Development's Forum on Tax Administration to take on the role of chair of the Forum on Tax Administration's very first committee of interest on the tax gap, which was earlier this year. The CRA's work on the tax gap, therefore, has been recognized internationally and will continue to play an important role in leading this community of interest on the tax gap.

Currently, the CRA is updating Canada's tax gap estimates for more recent years. Our plan in the future is to publish the next overall tax gap report in the year 2025, which will cover statistics up to tax year 2022. The plan is to publish an overall tax gap report every three years from that point forward.

With respect to criminal investigations at the CRA, Mr. Ferron's program's mandate is to ensure that significant cases of tax evasion and tax fraud are investigated. Where appropriate, the program refers cases to the Public Prosecution Service of Canada for possible criminal prosecution. The CRA publicizes all of the results of prosecutions relating to criminal investigations. We feel that publishing this information serves to maintain public confidence in the integrity of the self-assessment tax system, to warn Canadians about potential illegal tax schemes and hopefully to deter others from committing tax evasion, tax fraud or other tax crimes.

l'estimation de l'écart fiscal, l'ARC a dû adopter une approche progressive pour élaborer des méthodes appropriées et rigoureuses adaptées au contexte canadien.

[Traduction]

En juin 2022, l'ARC a publié le premier rapport sur l'écart fiscal global au Canada, qui rassemble toutes les composantes de l'écart fiscal publiées précédemment ainsi que les estimations actualisées et les principales constatations jusqu'à l'année d'imposition 2018. On y trouvait notamment des détails sur les méthodes de l'ARC pour estimer l'écart fiscal, qui ont également été examinées par des universitaires.

Notre rapport a révélé que, de 2014 à 2018, l'écart fiscal est demeuré stable à environ 9 % des recettes fiscales fédérales. Nous pensons que le fait que l'écart fiscal soit demeuré stable au cours de ces cinq années, alors que les recettes fiscales fédérales ont augmenté en raison de la croissance économique, est un signe positif pour notre régime fiscal. Cela a été rendu possible en grande partie parce que les activités de conformité et de recouvrement de l'ARC ont réduit l'écart fiscal fédéral global, en moyenne, de 39 à 45 % au cours des années d'imposition 2014 à 2018. Ces activités ont eu une incidence particulièrement forte sur l'écart fiscal lié à l'impôt des sociétés, en réduisant l'écart chaque année d'imposition, de 48 à 59 % en moyenne.

Grâce à la recherche de l'ARC sur l'écart fiscal, le Canada est devenu l'un des principaux pays à estimer et à publier des estimations de l'écart fiscal. En fait, je suis très fier de dire que le Forum sur l'administration fiscale, ou FAF, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, a récemment demandé au Canada d'assumer la présidence de la toute première communauté d'intérêts sur l'écart fiscal du FAF. Le travail de l'ARC sur l'écart fiscal a été reconnu à l'échelle internationale et nous continuerons de jouer un rôle important dans la direction de cette communauté d'intérêts sur l'écart fiscal.

À l'heure actuelle, l'ARC met à jour les estimations de l'écart fiscal au Canada pour les années plus récentes. Nous prévoyons de publier le prochain rapport sur l'écart fiscal global en 2025, qui couvre l'année d'imposition 2022, puis nous en publierons un tous les trois ans à partir de ce moment.

En ce qui concerne les enquêtes criminelles à l'ARC, le mandat du programme de M. Ferron est de s'assurer que les cas importants d'évasion fiscale et de fraude fiscale font l'objet d'une enquête et, le cas échéant, que le programme renvoie les cas au Service des poursuites pénales du Canada pour d'éventuelles poursuites criminelles. L'ARC publie tous les résultats des poursuites liées aux enquêtes criminelles. Nous estimons que la publication de ces renseignements sert à maintenir la confiance du public dans l'intégrité du régime fiscal d'autocotisation, à mettre en garde les Canadiens contre les éventuels stratagèmes fiscaux illégaux et à dissuader d'autres

Mr. Chair, that concludes my opening remarks. My colleagues and I would be pleased to answer any questions committee members might have on the work being conducted by the agency. Thank you.

The Chair: Thank you to both of you, Mr. Giroux and Mr. Guénette. Now we will move immediately to senators' questions.

Senator Marshall: I only have a few questions. The first is for Mr. Giroux.

I take it from what you said that you're satisfied with the wording of the clause that relates to your office. Do you see any need for any amendment, clarification or anything?

Mr. Giroux: In an ideal world, I would probably ask for or suggest amendments to ensure that there are no issues with providing us information that could inadvertently disclose taxpayer information, because that's often an issue when getting information from the CRA. They're very concerned about inadvertent disclosure. For example, even if they strip out any name, address or social insurance number, they're worried that we could identify, through other means, a specific taxpayer. For that reason, they tend to aggregate data at levels that sometimes become an impediment for us doing the work, especially when it comes to trusts or large corporations.

So in an ideal world, I would suggest adding an exception to section 241 so that my office is entitled to tax information, but in practice, I don't need identified taxpayer information. What I need is the data itself. But, as I explained, it sometimes leads to concerns on the part of the Canada Revenue Agency, or CRA, of residual disclosure.

Senator Marshall: Do I understand that the data is aggregated at too high a level?

Mr. Giroux: Sometimes.

Senator Marshall: Sometimes. That's interesting. Thank you.

Mr. Guénette, in your opening remarks you talked about your comments on the proposed bill. I was specifically interested in whether there are any impediments in the bill that would cause you difficulty in complying with the bill?

personnes de commettre des infractions liées à l'évasion fiscale, à la fraude fiscale ou à d'autres crimes fiscaux.

Monsieur le président, ceci met fin à mes remarques. C'est avec plaisir que moi et mes collègues répondrons à toute question que pourraient avoir les membres du comité sur le travail effectué à l'ARC. Merci de votre attention.

Le président : Merci à vous deux, MM. Giroux et Guénette. Nous passons maintenant aux questions des sénateurs.

La sénatrice Marshall : Je n'ai que quelques questions à poser. La première s'adresse à M. Giroux.

J'en déduis que vous êtes satisfait du libellé de l'article qui concerne votre bureau. Voyez-vous la nécessité d'un amendement, d'une précision ou de quoi que ce soit d'autre?

M. Giroux : Dans un monde idéal, je demanderais ou suggérerais probablement des amendements pour m'assurer qu'il n'y a pas de problèmes à nous fournir des renseignements susceptibles de divulguer par inadvertance des renseignements sur des contribuables, parce que c'est souvent un problème lorsqu'on obtient des renseignements de l'ARC. Ses représentants se soucient beaucoup de la divulgation involontaire d'information. Par exemple, même en supprimant le nom, l'adresse ou le numéro d'assurance sociale, ils craignent que nous puissions identifier, par d'autres moyens, un contribuable donné. C'est pourquoi ils ont tendance à agréger les données à des niveaux qui nous empêchent parfois de faire notre travail, surtout lorsqu'il s'agit de fiducies ou de grandes entreprises.

Donc, dans un monde idéal, je suggérerais d'ajouter une exception à l'article 241 afin que mon bureau ait le droit d'obtenir des renseignements fiscaux, mais en pratique, je n'ai pas besoin de renseignements nominatifs des contribuables. J'ai besoin des données elles-mêmes, mais comme je l'ai expliqué, cela suscite parfois des inquiétudes de la part de l'Agence du revenu du Canada, l'ARC, en ce qui concerne la divulgation résiduelle.

La sénatrice Marshall : Dois-je comprendre que les données sont agrégées à un niveau trop élevé?

M. Giroux : Parfois.

La sénatrice Marshall : Parfois. C'est intéressant. Je vous remercie.

Monsieur Guénette, dans vos remarques préliminaires, vous avez fait des commentaires sur le projet de loi. J'aimerais particulièrement savoir si le projet de loi crée des obstacles qui vous empêcheraient de vous y conformer.

My specific concern is on section 2(3), where it talks about statistics on the tax gap. It says to include statistics:

... for the fiscal year that ends in the year that is three years before the year the annual report is submitted.

I'm asking that question because when you released the information on the tax gap that we have now, it was for the period 2014 to 2018, but we didn't get it until 2022, so it looked like you needed four years.

I take it from your opening remarks that the three years is okay? Did I interpret that correctly?

Mr. Guénette: If I understand your question, assuming the date of coming into effect of the bill, the bill states that the tax gap report would be published for the year three years after the coming into effect of the bill.

What I mentioned is that in 2025, we would be in a position to publish an overall tax gap report for 2022.

Senator Marshall: That's only three years, so it seems like from your opening remarks that it's okay, that you'll be able to comply with that section. The only concern I had was when you released information on the tax gap for the years 2014 to 2018, it was actually four years after. I'm wondering if there's a problem, and the three-year time frame is too tight.

Mr. Guénette: I don't believe a three-year time frame would be too tight. I think what's at issue is the very first overall tax gap report. This was our first foray into tax gap, and the previous seven reports were, in effect, about various aspects or components of the overall tax gap, and the methodology was refined, as it will continue to be.

But the thinking is that we're going to get a little bit better and faster as we do this.

Senator Marshall: You don't think you will have a problem complying with that section of Bill S-258?

Mr. Guénette: No. Certainly, our plan would be to publish every three years.

Senator Marshall: That's it for me.

Mon inquiétude porte plus précisément sur le paragraphe 2(3), qui traite des statistiques sur l'écart fiscal. Il stipule qu'il faut inclure des statistiques :

[...] pour l'exercice se terminant trois ans avant l'année au cours de laquelle le rapport d'activités est présenté.

Je pose cette question parce que lorsque vous avez publié les données sur l'écart fiscal dont nous disposons, elles portaient sur la période de 2014 à 2018, mais nous n'avons reçu le rapport qu'en 2022, de sorte qu'il semble que vous ayez besoin de quatre ans.

J'en déduis de vos remarques préliminaires que trois ans suffisent? Ai-je bien compris?

M. Guénette : Si je comprends bien votre question, en supposant la date d'entrée en vigueur du projet de loi, le projet de loi stipule que le rapport sur les écarts fiscaux sera publié pour l'exercice se terminant trois ans après l'entrée en vigueur du projet de loi.

Ce que j'ai dit, c'est qu'en 2025, nous serions en mesure de publier un rapport global sur l'écart fiscal pour 2022.

La sénatrice Marshall : Ça ne fait que trois ans, donc d'après vos remarques préliminaires, il semble que vous êtes satisfait, que vous serez en mesure de vous conformer à cet article. Ma seule préoccupation, c'est que lorsque vous avez publié des données sur l'écart fiscal pour les années 2014 à 2018, la publication est venue en fait quatre ans après. Je me demande s'il n'y a pas un problème et si le délai de trois ans n'est pas trop serré.

M. Guénette : Je ne crois pas qu'un délai de trois ans soit trop serré. Je pense que c'est le tout premier rapport global sur l'écart fiscal qui est en cause. C'était notre première incursion dans le domaine de l'écart fiscal, et en fait, les sept rapports précédents portaient sur divers aspects ou éléments de l'écart fiscal global, et la méthodologie a été affinée, comme elle continuera de l'être.

Toutefois, nous pensons que nous allons devenir de plus en plus efficaces et rapides.

La sénatrice Marshall : Vous ne pensez pas avoir de problème à vous conformer à cet article du projet de loi S-258?

M. Guénette : Non. Il est certain que notre plan serait de publier tous les trois ans.

La sénatrice Marshall : C'est tout pour moi.

[Translation]

Senator Forest: My first question is for Mr. Giroux. We should probably give you some sort of VIP pass. It is always a pleasure to have you.

The bill specifies that the minister is required to provide the Parliamentary Budget Officer with the tax gap data. Since the CRA has the data and would be required to present a report on the tax gap, what would be the added value of also providing the PBO with the data?

Mr. Giroux: It would allow us to look more closely at the hypotheses submitted to or used by the CRA in its calculation of the tax gap, similar to when we provide parliamentarians with calculations or independent cost estimates even if Parliament produces its own independent estimates. There may be attempts to make things look better or to exclude important material elements from the calculations, especially when we are talking about billions of dollars. We have seen recent examples of that. Regarding the tax gap, it could be tempting to produce more positive estimates that paint the government in a more favourable light. That is the added value.

Senator Forest: Thank you.

Mr. Guénette, Senator Downe often uses the example of the Panama Papers, wherein citizens from around the world were identified. Over \$1.3 billion have been recouped. For Australia, it was more than \$172 million; for Ecuador, \$105 million; for Spain, \$209 million.

When it comes to Canada, as far as we know, there have been no convictions and very little, if any, money recouped, even if we have names. I understand that the proof is difficult to establish, but some would say — if I can play devil's advocate for a second — that the objective is to have investigators on these cases instead of producing a report on the tax gap. How would you respond to that?

Mr. Guénette: I will ask my colleague to answer.

Cathy Hawara, Assistant Commissioner, Compliance Programs Branch, Canada Revenue Agency: Thank you for the question. Analyzing the Paradise Papers, Panama Papers and Pandora Papers was indeed complicated. I will be happy to provide the committee with the latest update I have on our compliance efforts.

[Français]

Le sénateur Forest : Ma première question s'adresse à M. Giroux. Nous sommes à la veille de vous donner une carte chouchou, un peu comme à l'émission *Venez quand vous voulez*. C'est toujours un plaisir de vous avoir ici.

Le projet de loi précise que le ministre est tenu de fournir au directeur parlementaire du budget des données sur le manque à gagner. Puisque l'ARC a les données et qu'elle serait tenue de produire un rapport sur l'écart fiscal, quelle serait la valeur ajoutée du directeur parlementaire du budget?

M. Giroux : Cela pourrait nous permettre de regarder plus en détail les hypothèses soumises ou utilisées par l'agence dans son calcul de l'écart fiscal, un peu comme quand on fournit les calculs ou des estimations de coût indépendantes pour les parlementaires, même si le Parlement a fait ces propres estimations indépendantes. Il peut parfois y avoir des tentatives d'embellir les choses ou d'omettre d'importants aspects matériels dans les calculs, surtout lorsqu'on parle de dizaines de milliards de dollars. Il y a eu des exemples récents. Dans le cadre de l'écart fiscal, il pourrait être tentant d'estimer les choses de façon à les embellir ou à faire paraître le gouvernement sous un meilleur jour que normalement. Voilà la valeur ajoutée.

Le sénateur Forest : Merci.

Monsieur Guénette, le sénateur Downe donne souvent l'exemple des Panama Papers, où des citoyens de toutes les nationalités ont été identifiés. Plus de 1,3 milliard de dollars ont été récupérés. Dans le cas de l'Australie, c'est plus de 172 millions de dollars; pour l'Équateur, 105 millions; pour l'Espagne, 209 millions.

Dans le cas du Canada, aux dernières nouvelles, il n'y a pas eu de condamnation et il n'y a pas eu d'argent récupéré — ou alors bien peu. Il y a pourtant des noms qui sont connus. Je comprends que la preuve est complexe à établir, mais certains diront — et là je me fais l'avocat du diable — que l'enjeu est de mettre des enquêteurs sur ces dossiers plutôt que de produire un rapport sur l'écart fiscal. Que répondez-vous à cet argument?

M. Guénette : Je vais demander à ma collègue de répondre à cette question.

Cathy Hawara, sous-commissaire, Direction générale des programmes d'observation, Agence du revenu du Canada : Merci pour la question. En effet, l'analyse des Paradise Papers, des Panama Papers et des Pandora Papers a été complexe. Je serai heureuse de fournir au comité la dernière mise à jour que j'ai par rapport à nos efforts d'observation.

[English]

With respect to the Panama Papers — and this is all as of the end of March 2023 — we've completed 285 audits, we have reassessed the taxpayers for \$77.5 million in taxes owing and we have 143 audits still under way.

With respect to the Paradise Papers, which were leaked in 2017, we've completed our risk assessment of all of the taxpayers who were identified, just shy of 3,000 taxpayers. We have 35 audits completed, and we've assessed \$1.8 million in taxes owing, and we have 26 audits under way.

With respect to the Pandora Papers, which were most recently released, about 437 Canadians were identified. We're still doing our risk assessment. There were two big data submissions leaked, and we have six audits under way.

In terms of criminal investigations, there are two that are still under way with respect to the Panama Papers.

[Translation]

Senator Forest: Without revealing any confidential information, could you send us a written account of the results of your efforts?

Ms. Hawara: Yes, certainly.

Senator Forest: Thank you.

Mr. Guénette, earlier in your opening remarks, you mentioned the results of your tax gap reduction efforts, which I was greatly impressed with. We are talking about 30 to 45% depending on the categories. How do you explain such spectacular results?

Mr. Guénette: Thank you for the question, senator. It is in large part thanks to the investments made within the CRA, especially around the operations managed by my colleague, Ms. Hawara, that relate to compliance.

[English]

With regard to cracking down on tax evasion, the significant investments that have been made have allowed us, through the work that Ms. Hawara's branch has been doing, to target efforts on higher-yielding audits, higher-risk audits, and so our activities are becoming more efficient. They're more targeted and yielding better results in this space.

[Traduction]

En ce qui concerne les Panama Papers, et ces données sont en date de la fin de mars 2023, nous avons terminé 285 audits, nous avons transmis à des contribuables de nouveaux avis de cotisation représentant 77,5 millions de dollars d'impôts à payer et nous avons encore 143 audits en cours.

En ce qui concerne les Paradise Papers, qui ont été divulgués en 2017, nous avons achevé notre évaluation des risques pour tous les contribuables identifiés, soit un peu moins de 3 000. Nous avons terminé 35 audits et nous avons produit de nouveaux avis de cotisation pour 1,8 million de dollars d'impôts à payer, et nous avons 26 audits en cours.

En ce qui concerne les Pandora Papers, dont la divulgation est la plus récente, environ 437 Canadiens ont été identifiés. Nous poursuivons notre évaluation des risques. Il y a eu deux fuites massives de données et nous avons six audits en cours.

En ce qui concerne les enquêtes criminelles, deux sont toujours en cours dans le contexte des Panama Papers.

[Français]

Le sénateur Forest : Sans divulguer des informations confidentielles, pourriez-vous nous envoyer un rapport écrit des résultats de vos démarches?

Mme Hawara : Oui, bien sûr.

Le sénateur Forest : Merci.

Monsieur Guénette, plus tôt dans vos notes préalables, j'ai été assez impressionné de voir le résultat de la réduction de l'écart fiscal. On parle de 30 à 45 % selon les catégories. Comment expliquez-vous des résultats aussi spectaculaires?

M. Guénette : Merci pour la question, monsieur le sénateur. C'est en grande partie grâce aux investissements effectués au sein de l'agence, surtout dans les activités que ma collègue Mme Hawara gère au sein de l'agence sur le plan des activités d'observation de la loi.

[Traduction]

En ce qui concerne la lutte contre l'évasion fiscale, les investissements importants qui ont été réalisés nous ont permis, grâce au travail effectué par la direction générale de Mme Hawara, de cibler les efforts sur les audits à haut rendement, les audits à haut risque, et nos activités deviennent ainsi plus efficaces. Elles sont mieux ciblées et donnent de meilleurs résultats à cet égard.

[Translation]

Senator Forest: You spoke of important investments. Did they mostly target human resources, or hardware and software? Did you set up new teams? What is the nature of these investments?

Ms. Hawara: They cover several elements ranging from risk analysis to data analysis, but we also added new teams over the years.

By using the additional data sources we have access to and much more sophisticated risk evaluation tools, we are able, as Mr. Guénette explained, to identify files that are much more complex and present a higher risk of non-compliance. We have more auditors on the ground who work on these more complicated files. As shown in the tax gap report of 2022, our compliance efforts produce increasingly better results.

Senator Forest: You are talking about the next report, in 2025, that will cover the year 2022. It's a three-year time frame. Is that a normal, short or long time frame compared to good practices from around the world? Are we reaching our targets in terms of efficiency?

Mr. Guénette: I will let my colleague, Ms. Taylor, answer your question about the frequency and sequence of publication of tax gap reports in other countries.

Kelly Taylor, Director General, Research and Innovation Lab, Service, Innovation and Integration Branch, Canada Revenue Agency: Thank you for the question. According to the information we have, a three-year time frame is perfect.

[English]

All of our international partners are working closely with us to determine the best time frames and the best quality methodology that can be completed within those time frames. What we see is that those who are publishing the tax gap are publishing every three years. The exception to that is the U.K., where they do publish annually. Outside of that, other countries are updating estimates annually, but every three years is the gold standard, if you will.

This allows us to look at trends over time, which is really what the tax gap gives us as part of the benefit of doing this work. That three-year period gives time to be able to watch those trends as well.

[Français]

Le sénateur Forest : Vous parliez d'investissements importants. Est-ce surtout sur le plan des équipes des ressources humaines ou sur le plan des logiciels et du matériel? Est-ce que vous avez constitué de nouvelles équipes? De quelle nature d'investissements parlez-vous?

Mme Hawara : Ce sont des investissements qui touchent plusieurs éléments, tant nos outils d'analyse de risque et d'analyse de nos données, mais nous avons aussi, en effet, augmenté les équipes au fil des ans.

En utilisant les sources de données accrues auxquelles nous avons accès et des outils beaucoup plus sophistiqués d'évaluation de risque, cela nous permet, comme l'a mentionné M. Guénette, d'identifier des dossiers beaucoup plus complexes et à plus haut risque de non-observation. Nous avons plus de vérificateurs sur le terrain pour travailler sur ces dossiers plus complexes. En effet, comme le montre le rapport sur l'écart fiscal de 2022, nos activités d'observation fournissent des résultats en croissance actuellement.

Le sénateur Forest : Vous parlez du prochain rapport de 2025, qui traitera de l'année 2022. C'est un délai de trois ans. Selon les bonnes pratiques observées partout dans le monde, ce délai est-il normal, court ou plutôt long? Atteignons-nous les cibles sur le plan de l'efficacité?

M. Guénette : Je vais me tourner vers ma collègue Mme Taylor pour répondre à votre question sur la fréquence et la séquence de publication des rapports sur l'écart fiscal dans les autres pays à l'échelle internationale.

Kelly Taylor, directrice générale, Laboratoire de recherche et d'innovation, Direction générale du service, de l'innovation et de l'intégration, Agence du revenu du Canada : Merci pour la question. Selon l'information dont nous disposons, un délai de trois ans est parfait.

[Traduction]

Tous nos partenaires internationaux travaillent en étroite collaboration avec nous pour déterminer les meilleurs délais et la meilleure méthodologie qui peut être mise en œuvre dans ces délais. Nous constatons que ceux qui publient les écarts fiscaux le font tous les trois ans, sauf le Royaume-Uni qui publie tous les ans. Sinon, d'autres pays mettent à jour les estimations chaque année, mais tous les trois ans est la référence, si l'on peut dire.

Cela nous permet d'examiner les tendances au fil du temps, ce qui est vraiment l'avantage que nous procure le travail sur l'écart fiscal. Cette période de trois ans nous donne aussi le temps d'observer ces tendances.

[Translation]

Mr. Guénette: The U.K. just published its latest tax gap report. It is the country that has produced this kind of report the longest. Their latest one in 2023 covers the 2021-22 taxation year. They use a two-year time frame, and they have been doing this for much longer than we have.

I would say that our three-year time frame falls within the normal range.

Senator Forest: The report for the 2021-22 taxation year is published in 2023. Aiming for a one-and-a-half-year time frame would be preferable. From what I understand, as you become more experienced, the time frame for publication will decrease.

Mr. Guénette: Hopefully, yes. I will also say that the team working on this at the CRA is quite small compared to countries that publish reports more consistently than we do.

Senator Forest: Maybe that team should be bigger.

[English]

Senator Smith: Mr. Giroux, you've noted that there are legislative prohibitions on the sharing of individual tax information with you from the CRA. You've noted that in the past, you have had proposed workarounds, which included anonymized data, but the agency still had reservations. I am wondering if those conversations have continued with the agency, and would this bill change anything in terms of sharing individual tax information?

Mr. Giroux: There are still concerns with CRA sharing information to our office because CRA takes the issue of confidentiality quite seriously. Contrary to what one would believe or would think, simply stripping off an identifier is not sufficient. CRA wants to aggregate a number of taxpayers into a lump so that there is no residual disclosure. For that reason, they tend to aggregate at a certain level to ensure that we cannot inadvertently identify a corporation, a trust or an individual.

There have been workarounds around that because I don't need individual taxpayer information. We can go to Statistics Canada and have our employees be deemed employees, and they look at taxpayer information that is stripped out of these identifiers. It is then vetted by Statistics Canada employees so that there is no information that would lead to residual disclosure, or we can get taxpayer information from the CRA at an aggregated level that is high enough to ensure there is no risk of residual disclosure. But when we are faced with estimating tax

[Français]

M. Guénette : Le Royaume-Uni vient de publier son dernier rapport sur l'écart fiscal. C'est le pays qui produit ces rapports depuis le plus longtemps. La publication qu'ils viennent de faire en 2023 traitait de l'année d'imposition 2021-2022. C'est donc un délai de deux ans, et ce, de la part d'un pays qui produit ces rapports depuis plus longtemps que nous.

Je vous dirais que nous sommes dans la norme, avec ces trois ans de délai.

Le sénateur Forest : Le rapport pour l'année d'imposition 2021-2022 est publié en 2023. Si on visait un an et demi, ce serait préférable. Si je comprends bien, plus vous prenez de l'expérience, plus le délai de publication du rapport sera réduit.

M. Guénette : C'est ce que nous espérons. Il faut aussi savoir que l'équipe qui se consacre à cette tâche à l'agence est plutôt réduite, comparativement aux pays qui produisent des rapports sur une base plus régulière que nous.

Le sénateur Forest : Il faudrait peut-être agrandir l'équipe.

[Traduction]

Le sénateur Smith : Monsieur Giroux, vous avez souligné que l'échange de renseignements fiscaux personnels avec vous et l'ARC est assujéti à des interdictions législatives. Dans le passé, vous avez indiqué que vous aviez proposé des solutions de rechange, notamment des données anonymisées, mais que l'agence avait toujours des réserves. Je me demande si ces discussions se sont poursuivies avec l'agence, et si ce projet de loi changerait quoi que ce soit à la communication de renseignements fiscaux personnels.

M. Giroux : Le fait que l'ARC communique de l'information à notre bureau suscite toujours des inquiétudes, car l'ARC prend la confidentialité très au sérieux. Contrairement à ce que l'on pourrait croire ou penser, il ne suffit pas de supprimer un identifiant. L'ARC souhaite agréger un certain nombre de contribuables en un seul groupe pour éviter toute divulgation résiduelle. C'est pourquoi elle a tendance à regrouper les données à un certain niveau pour garantir que nous ne puissions pas identifier par inadvertance une société, une fiducie ou un particulier.

Il y a eu des solutions de contournement parce que je n'ai pas besoin d'information sur un contribuable donné. Nous pouvons nous adresser à Statistique Canada et faire en sorte que nos employés soient considérés comme ses employés pour examiner des renseignements sur les contribuables dépouillés de ces identifiants. Des employés de Statistique Canada vérifient ensuite ces renseignements afin qu'il n'y ait pas d'information susceptible d'entraîner une divulgation résiduelle, ou nous pouvons obtenir des renseignements sur les contribuables auprès

measures that affect corporations — for example, a digital services tax or a tax on banking — it limits our capacity to estimate the cost or the revenue-raising measure of these aspects because of the low number of taxpayers affected by specific issues.

It still is an issue still, but we have found workarounds around that to limit the negative impacts on our office.

Senator Smith: I want to go back to your 2022 report, the international comparison of Canada Revenue Agency's performance in which you noted Canada ranks almost at the end of the line in terms of cost of collection ratios, that is, how much it costs the agency to collect revenue. The report does caution that underfunding, for example, could skew the numbers.

Based on your review of the CRA's budget and operating costs over the last several years, do you believe the agency is well funded to take on the necessary level of audits and increased tax revenue collection? How would you assess the performance of the agency in this regard and possibly where it can go forward in a positive way?

Mr. Giroux: It's not something that we have looked recently. The most recent information or analysis we have is that 2022 report, which used publicly available information, including from the OECD.

We looked at that and, as you say, the conclusions were that on average, the agency tends to be average. It excels in some areas, but it's behind the curve on others.

To the question that you asked about whether they have sufficient resources, I would say they certainly seem to have enough resources, maybe too many resources, because they lapse every year, and they lapse significant amounts. It's amounts that Parliament has allocated to the agency but that they cannot spend. As to whether they should still use these resources to pursue tax evasion more aggressively, I think there is certainly more that the agency could do.

We heard statistics about the number of audits under way from the Panama and Pandora Papers and others. Given the amounts and the number of files there, that seems a bit low to me, but I haven't seen all the information that they have. I have to trust them because I don't have access to all that information.

When it comes to criminal prosecution and investigations, a country of 40 million people and an economy of \$2.5 billion, I would think there would be more criminal prosecutions that

de l'ARC à un niveau agrégé suffisamment élevé pour éliminer tout risque de divulgation résiduelle. Cependant, lorsque nous devons estimer les mesures fiscales qui touchent les entreprises — par exemple, une taxe sur les services numériques ou sur les services bancaires — cela limite notre capacité à estimer le coût ou le degré d'augmentation des recettes de ces éléments en raison du faible nombre de contribuables touchés par des éléments précis.

Cela demeure un problème, mais nous avons trouvé des solutions pour limiter les impacts négatifs sur notre bureau.

Le sénateur Smith : J'aimerais revenir à votre rapport de 2022, la comparaison internationale du rendement de l'Agence du revenu du Canada, dans lequel vous avez souligné que le Canada arrive presque à la queue en ce qui concerne les ratios des coûts de perception, c'est-à-dire combien il en coûte à l'Agence pour percevoir des recettes. Le rapport souligne que le sous-financement, par exemple, pourrait fausser les chiffres.

D'après votre examen du budget et des coûts de fonctionnement de l'ARC au cours des dernières années, pensez-vous que l'Agence est bien financée pour effectuer le niveau nécessaire d'audits et augmenter la perception de recettes fiscales? Comment évaluez-vous le rendement de l'Agence à cet égard et, le cas échéant, comment pourrait-elle s'améliorer?

M. Giroux : Nous n'avons pas examiné cette question récemment. L'information ou l'analyse la plus récente dont nous disposons est le rapport de 2022, qui s'appuie sur des renseignements du domaine public, y compris ceux de l'OCDE.

Nous avons examiné ces renseignements et, comme vous l'avez dit, les conclusions étaient qu'en moyenne, l'agence a tendance à se situer dans la moyenne. Elle excelle dans certains domaines, mais elle traîne la patte dans d'autres.

En ce qui concerne votre question de savoir si elle dispose de ressources suffisantes, je répondrai qu'elle semble certainement disposer de ressources suffisantes, peut-être même de trop de ressources, parce qu'elle a des fonds inutilisés chaque année qui représentent des sommes importantes. Il s'agit de fonds que le Parlement a affectés à l'agence, mais qu'elle ne peut pas dépenser. Quant à savoir si l'agence devrait encore utiliser ces ressources pour s'attaquer de manière plus énergique à la fraude fiscale, je pense qu'elle pourrait certainement faire plus.

Nous avons entendu des statistiques sur le nombre d'audits en cours dans le contexte des Panama Papers et des Pandora Papers, entre autres. Compte tenu des montants et du nombre de dossiers, cela me semble un peu faible, mais je n'ai pas vu tous les renseignements dont ils disposent. Je dois leur faire confiance, car je n'ai pas accès à tous ces renseignements.

En ce qui concerne les poursuites et les enquêtes criminelles, dans un pays de 40 millions d'habitants et une économie de 2,5 milliards de dollars, j'aurais pensé qu'il y aurait des

would be necessary to prosecute tax evaders. I am surprised by the low number of prosecutions when it comes to Canada as a whole.

Senator Smith: Mr. Guénette, what is the biggest challenge for the agency as it relates to investigating and convicting tax evaders, especially the international ones? Try to tie that into some of the feedback that Mr. Giroux just gave me so you can set the stage for where you think you can go now.

Mr. Guénette: I think that question pertains to the responsibilities of my colleagues.

Ms. Hawara: Thank you for the question. First of all, we have made criminal investigations a priority within the agency. We did receive some additional funding in Budget 2022 to increase our capacity, to hire additional investigators and make investments in some of our tools. In addition to that, there was some additional funding provided to the Public Prosecution Service of Canada.

I think we were of the view that more could be done. More investment has come our way, so we are ramping up and increasing the number of investigations that we conduct.

Some of our priorities include significant international tax evasion cases. That is one of the areas that we are focused on. We're focused on significant cases of tax evasion domestically in terms of the Income Tax Act and the Excise Tax Act. We are particularly focused on promoters of schemes that are facilitating taxpayers in evading taxes.

This is a priority area for us, and we are very proud of the results we had last year. We had a 100% conviction rate. There were 31 convictions last year; 12 taxpayers were sentenced to jail time; and there were total fines of \$6.9 million, which is the highest number of fines that have been issued by the courts in the last five years. Of course, that is in addition to the taxes, interests and penalties that these taxpayers have to pay.

We think we will continue to see good dividends from these resources that we have been given in Budget 2022, both for ourselves and for the Public Prosecution Service of Canada.

Senator Loffreda: Thank you to our witnesses for being here this evening.

poursuites plus nombreuses pour poursuivre les fraudeurs fiscaux. Je suis surpris par le faible nombre de poursuites pour l'ensemble du Canada.

Le sénateur Smith : Monsieur Guénette, quel est le plus grand défi pour l'agence en ce qui concerne les enquêtes visant les fraudeurs fiscaux et leur condamnation, en particulier les fraudeurs internationaux? Essayez de faire le lien avec certains commentaires que M. Giroux vient de faire afin que vous puissiez nous décrire la direction que vous pensez pouvoir prendre.

M. Guénette : Je pense que cette question relève des responsabilités de mes collègues.

Mme Hawara : Merci pour cette question. Tout d'abord, nous avons fait des enquêtes criminelles une priorité au sein de l'agence. Nous avons reçu des fonds supplémentaires dans le budget de 2022 afin d'accroître notre capacité, d'embaucher des enquêteurs supplémentaires et d'investir dans certains de nos outils. De plus, des fonds supplémentaires ont été accordés au Service des poursuites pénales du Canada.

Je pense que nous étions d'avis qu'il était possible d'en faire plus. Nous avons reçu des investissements supplémentaires, ce qui nous permet d'intensifier nos activités et d'augmenter le nombre d'enquêtes que nous menons.

Parmi nos priorités figurent les affaires d'évasion fiscale importante à l'étranger. C'est l'un des domaines sur lesquels nous nous concentrons. Nous ciblons les affaires d'évasion fiscale importante à l'échelle nationale qui concernent la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise. Nous nous concentrons en particulier sur les promoteurs de stratagèmes qui aident les contribuables à échapper à l'impôt.

Il s'agit d'un domaine prioritaire pour nous et nous sommes très fiers des résultats que nous avons obtenus l'année dernière. Nous avons obtenu un taux de condamnation de 100 %. Il y a eu 31 condamnations l'année dernière, 12 contribuables ont été condamnés à des peines d'emprisonnement et le montant total des amendes s'est élevé à 6,9 millions de dollars, ce qui représente le nombre le plus élevé d'amendes infligées par les tribunaux au cours des cinq dernières années. Bien entendu, ces amendes s'ajoutent aux impôts, aux intérêts et aux pénalités que ces contribuables doivent payer.

Nous pensons que nous continuerons à tirer de bons dividendes des ressources qui nous ont été accordées dans le budget de 2022, à la fois pour nous-mêmes et pour le Service des poursuites pénales du Canada.

Le sénateur Loffreda : Je remercie nos témoins de leur présence ce soir.

In 2022, as we mentioned and know, the Canada Revenue Agency has estimated the tax gap to be between \$18.1 billion and \$22.4 billion in the 2018 taxation year. How was that determined? The reason I'm asking is because if we know the source and we could identify the origin, why can't we collect the taxes? Why have they not been recovered? What legal implications hinder us in recovering those taxes?

Mr. Guénette: Thank you for the question. It's a complex question, and it is one that took us eight reports over a number of years to answer. I will try to distill that.

Part of the reason is that the tax gap report — because it seeks to identify revenues that have been, in some cases, deliberately hidden — we are trying to identify tax revenues that we don't have. Part of the methodology involves doing projections based on observations. The committee might have heard in previous appearances about different types of methodologies that we use. There are bottom-up and top-down methodologies that are used. With bottom-up, we start from audit-specific data that we have in hand and then extrapolate that to the population. For the top-down approach, we use more macroeconomic indicators and work our way down.

Both of those methodologies inherently, in any tax gap report, involve projecting or extrapolating rates of non-compliance in different areas as opposed to identifying particular non-compliance by individuals. The nature of the work doesn't lend itself to identifying a particular taxpayer; it's not that kind of work.

What it does allow us to do is identify areas where data suggests that there are higher rates of non-compliance. Those types of findings can help areas like the ones that Ms. Hawara is responsible for, and allow them to tweak and adjust their strategies to dedicate more of that audit focus in those particular areas to get at the identification of the actual non-compliance.

Hopefully, that answer is satisfying.

Senator Loffreda: So it's not that easy to recover that tax. It's a level of difficulty we have in identifying — Senator Downe states in his speech that it is not illegal to have a bank account overseas, but it is illegal not to report proceeds from those accounts to the Canada Revenue Agency.

What is the level of difficulty in identifying these sources of revenue — and that falls into your projections because you are projecting — and how difficult will that be?

En 2022, comme nous l'avons mentionné et comme nous le savons, l'Agence du revenu du Canada a estimé que l'écart fiscal se situait entre 18,1 et 22,4 milliards de dollars pour l'année d'imposition 2018. Comment est-on arrivé à ce chiffre? Si je pose la question, c'est parce que si nous connaissons la source et que nous pouvons identifier l'origine, pourquoi ne pouvons-nous pas percevoir les impôts? Pourquoi n'ont-ils pas été recouverts? Quelles implications juridiques nous empêchent de recouvrer ces impôts?

M. Guénette : Merci pour cette question. Elle est complexe. Il nous a fallu huit rapports sur plusieurs années pour y répondre. Je vais essayer de résumer le tout.

Cela s'explique en partie par le fait que dans le rapport sur l'écart fiscal — parce qu'il vise à répertorier les revenus qui ont été, dans certains cas, délibérément dissimulés — nous essayons de déterminer les recettes fiscales que nous ne percevons pas. Une partie de la méthodologie consiste à faire des projections basées sur des observations. Lors de précédentes comparutions, le comité a peut-être entendu parler des différentes méthodologies que nous utilisons. Il y a des méthodologies ascendantes et descendantes. Dans l'approche ascendante, nous partons des données propres aux audits dont nous disposons et nous les extrapolons à la population. Dans l'approche descendante, nous utilisons des indicateurs plus macroéconomiques et nous les affinons.

Ces deux méthodologies impliquent intrinsèquement, dans tout rapport sur les écarts fiscaux, la projection ou l'extrapolation de taux de non-conformité dans différents domaines, plutôt que l'identification de cas particuliers de non-conformité par des contribuables. La nature du travail ne se prête pas à l'identification d'un contribuable donné; ce n'est pas ce genre de travail.

Par contre, il nous permet de cerner les domaines dans lesquels les données laissent croire que les taux de non-conformité sont plus élevés. Ce type de constatations peut être utile dans des domaines comme ceux dont Mme Hawara est responsable, et leur permettre d'ajuster leurs stratégies afin de consacrer une plus grande partie des audits à ces domaines particuliers pour identifier des cas de non-respect réels.

J'espère que cette réponse vous est utile.

Le sénateur Loffreda : Il n'est donc pas si facile de recouvrer ces impôts. C'est le niveau de difficulté que nous avons à identifier — le sénateur Downe déclare dans son intervention qu'il n'est pas illégal d'avoir un compte bancaire à l'étranger, mais qu'il est illégal de ne pas déclarer les revenus de ces comptes à l'Agence du revenu du Canada.

Quel est le niveau de difficulté pour identifier ces sources de revenus — et cela fait partie de vos projections puisque vous faites des projections — et à quel point cela sera-t-il difficile?

Ms. Hawara: To take that particular example, we now have access to a lot more data than we used to. The international community recognized the fact that offshore tax avoidance or evasion is a global problem that requires countries to work together. So countries have agreed to a common reporting standard of financial account information. Every year, we automatically exchange, with a number of jurisdictions, financial account information about each others' tax residents.

In the example you provided, assuming the bank account is in a jurisdiction with whom we are exchanging information, we will have access to that bank information from the financial institutions. That's the kind of new source of data that I was referring to in one of my earlier responses.

We have access to a tremendous amount of data now. We don't have to just rely on the taxpayers. We can use our tools — our BI and risk assessment tools — to identify unreported income, complex transactions and hidden transactions that are of higher risk. We are able to focus our audit efforts. That is what we do now. We take a risk-based approach, based on the data we have available and the tools we have to target the deployment of our audit resources.

Senator Loffreda: I am curious about the tax gap between \$18 billion and \$23 billion. How much of it is criminal activity? How much is investments overseas, like the example I just gave? How much of it would be domestic tax evasion, where businesses or regular citizens are not reporting their revenues and are avoiding the taxes?

That would lead to my next question, which I know is a policy issue and you probably won't be able to answer it, but would lower taxes lead to less tax evasion?

Mr. Guénette: Mr. Chair, the senator is right; I won't be able to answer the second question but on the first question —

Senator Loffreda: So I answered it for you.

Mr. Guénette: On the first question, the previous reports helped us get at the individual tax gap, domestic corporations, GST/HST and excise. So we have those breakdowns. I'm happy to provide that information, because it's a lot of data to run through.

Mme Hawara : Si nous prenons ce même exemple, nous avons aujourd'hui accès à beaucoup plus de données qu'avant. La communauté internationale a reconnu que l'évaluation ou la fraude fiscale à l'étranger est un problème mondial qui exige que les pays collaborent. Les pays se sont donc mis d'accord sur une norme commune de déclaration des renseignements relatifs aux comptes financiers. Chaque année, nous échangeons automatiquement, avec un certain nombre de pays, des renseignements sur les comptes financiers de nos résidents fiscaux respectifs.

Dans l'exemple que vous avez donné, en supposant que le compte bancaire se trouve dans un pays avec lequel nous échangeons des renseignements, nous aurons accès à ces renseignements bancaires provenant des institutions financières. C'est le type de nouvelle source de données auquel je faisais référence dans l'une de mes réponses précédentes.

Nous avons désormais accès à une énorme quantité de données. Nous ne sommes pas obligés de nous fier uniquement aux contribuables. Nous pouvons utiliser nos outils — nos outils d'informatique décisionnelle et d'évaluation des risques — pour trouver les revenus non déclarés, les transactions complexes et dissimulées qui présentent un risque plus élevé. Nous sommes en mesure de cibler nos efforts d'audit. C'est ce que nous faisons. Nous adoptons une approche fondée sur le risque, sur la base des données et des outils dont nous disposons pour cibler le déploiement de nos ressources d'audit.

Le sénateur Loffreda : Je m'interroge sur l'écart fiscal s'élevant entre 18 et 23 milliards de dollars. Quelle est la part de l'activité criminelle? Quelle est la part des investissements à l'étranger, comme dans l'exemple que je viens de vous donner? Quelle est la part de l'évasion fiscale nationale, où des entreprises ou des citoyens ordinaires ne déclarent pas leurs revenus et évitent l'impôt?

Cela m'amène à ma prochaine question, qui, je le sais, est une question de politique et à laquelle vous ne pourrez probablement pas répondre, mais est-ce que des impôts plus bas entraîneraient moins d'évasion fiscale?

M. Guénette : Monsieur le président, le sénateur a raison; je ne pourrai pas répondre à la deuxième question, mais à la première...

Le sénateur Loffreda : J'y ai donc répondu pour vous.

M. Guénette : Pour ce qui est de la première question, les rapports précédents nous ont aidés à déterminer l'écart fiscal pour les particuliers, les sociétés nationales, la TPS/TVH et l'accise. Nous disposons donc de ces ventilations. Je suis heureux de fournir ces renseignements, car il y a beaucoup de données à éplucher.

Senator Loffreda: What percentage is domestic? What percentage is criminal activity? Rough estimate.

Mr. Guénette: Corporations represent about \$13 to \$16 billion of the tax gap, individuals about 15 to 17, GST/HST is roughly \$6.5 billion and excise is about half a billion dollars. Excise is heavily regulated, so we don't see a lot of tax evasion there.

Unless Kelly has the data handy, I'm happy to get back to the committee with more detailed information with respect to —

Senator Loffreda: [Technical difficulties] attack them like we should? I think so. Thank you.

Senator MacAdam: This bill will shine a light on the tax gap and improve transparency.

I am thinking of the specific impact of the bill, and I am wondering about getting your comments on what CRA might do differently as a result of this bill. What impact will it have on your enforcement activities? You said you are ramping up already, but what about this specific bill and how it might change your activities. And also, how might it uncover tax evasion? How is this bill going to change the way you operate? It will be more transparent in terms of the tax gap and collection efforts, et cetera.

Ms. Hawara: It's hard for me to say how it will change things, given that we are currently doing the analysis and publishing a tax gap; we look to that currently. When we look at the 2022 overall tax gap, we find that it validates a lot of the work we have been doing, in particular the areas in which we have been deploying more resources.

The report focuses on the underground economy, offshore tax non-compliance and the GST.

The tax gap analysis that we have to date certainly validates the efforts that we have been deploying, so we will continue down that road. We will look to the next tax gap.

As my colleague Ms. Taylor said, it provides us that longer-term view to make sure we're heading in the right direction and the approach we are taking is appropriate. So to the extent that the bill would do something similar, I think we would be very much heading in the similar direction as we are heading in now.

Le sénateur Loffreda : Quel est le pourcentage à l'échelle nationale? Quel est le pourcentage de l'activité criminelle? En gros.

M. Guénette : Les sociétés représentent environ 13 à 16 milliards de dollars de l'écart fiscal, les particuliers environ 15 à 17, la TPS/TVH environ 6,5 milliards de dollars et l'accise environ un demi-milliard de dollars. L'accise est fortement réglementée, de sorte qu'il n'y a pas beaucoup d'évasion fiscale dans ce domaine.

À moins que Mme Taylor n'ait les données sous la main, je me ferai un plaisir de faire parvenir au comité des renseignements plus détaillés concernant...

Le sénateur Loffreda : [Difficultés techniques] s'y attaquer comme nous devrions le faire? Je pense que oui. Je vous remercie.

La sénatrice MacAdam : Ce projet de loi braquera les projecteurs sur l'écart fiscal et améliorera la transparence.

Je pense à l'effet précis du projet de loi et j'aimerais savoir ce que l'ARC pourrait faire différemment par suite de ce projet de loi. Quel sera l'effet sur vos activités d'application de la loi? Vous avez dit que vous êtes déjà en train d'intensifier vos activités, mais qu'en est-il de ce projet de loi précis et de la façon dont il pourrait modifier vos activités? Et comment pourrait-il mettre au jour l'évasion fiscale? En quoi ce projet de loi va-t-il changer votre fonctionnement? Il y aura plus de transparence par rapport à l'écart fiscal et aux efforts de perception, et cetera.

Mme Hawara : Il m'est difficile de dire ce que ce projet de loi va changer, puisque notre analyse est en cours et que nous publions un rapport sur l'écart fiscal; c'est ce que nous faisons déjà. Lorsque nous examinons l'écart fiscal global de 2022, nous constatons qu'il valide une grande partie du travail que nous avons effectué, surtout les domaines dans lesquels nous avons déployé davantage de ressources.

Le rapport se concentre sur l'économie souterraine, la non-conformité fiscale à l'étranger et la TPS.

Il est certain que l'analyse de l'écart fiscal dont nous disposons à ce jour valide les efforts que nous avons déployés, et nous poursuivrons donc dans cette voie. Nous examinerons le prochain écart fiscal.

Comme ma collègue, Mme Taylor l'a dit, cela nous permet d'avoir une vision à plus long terme pour nous assurer que nous allons dans la bonne direction et que notre approche est appropriée. Donc, dans la mesure où le projet de loi ferait quelque chose de similaire, je pense que nous irions dans la même direction qu'aujourd'hui.

Senator MacAdam: Are you satisfied with the amount that you're able to capture in collection and compliance efforts? In 2018, I think \$17 billion was captured.

I'm wondering, first of all, if you're satisfied. Do you have targets on the amounts that you expect to capture, and will those targets change as a result of this bill? Are you satisfied?

Ms. Hawara: We do have targets. We have annual targets for our compliance activities. The difficulty with tax gap analysis is that it looks back a number of years, and we receive the information later.

At the moment, we're not able to directly use the tax gap information to identify our annual targets. We look at the trends. We use it to validate that we're looking at the right areas, but it won't necessarily impact our specific targets year over year, for now. We'll see how the analysis evolves.

Right now we're using it more as a way of validating that we are looking at the right sectors, and we're taking the right approach.

Senator MacAdam: Thank you.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you. I will start with Mr. Ferron.

Those who manage to avoid paying taxes have an advantage that I consider to be unacceptable. You said that the information you have on these people is protected, but in your view, would you be more successful and be able to recoup our billions of lost tax dollars if you could share what you know?

Eric Ferron, Director General, Criminal Investigations Directorate, Compliance Programs Branch, Canada Revenue Agency: Thank you for the question. The information we use to inform Canadians and the media of our results are in the court files. We are limited by legislation in what we can and cannot say. If we could say more, people would be better informed. However, the information we are allowed to share to inform Canadians and the media is limited to the contents of the court files.

Senator Dagenais: If you could draw a table of your successful litigated cases what would be the percentage of cases that you have undertaken and won?

La sénatrice MacAdam : Êtes-vous satisfaits du montant que vous êtes en mesure de saisir dans le cadre de vos efforts de perception et de conformité? En 2018, je pense que 17 milliards de dollars ont été perçus.

Tout d'abord, je me demande si vous êtes satisfaits. Avez-vous des cibles concernant les montants que vous comptez percevoir, et ces cibles changeront-elles par suite de ce projet de loi? Êtes-vous satisfaits?

Mme Hawara : Nous avons effectivement des cibles. Nous avons des cibles annuelles pour nos activités de conformité. La difficulté liée à l'analyse des écarts fiscaux est qu'elle remonte plusieurs années en arrière et que nous recevons l'information plus tard.

Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure d'utiliser directement les renseignements sur les écarts fiscaux pour établir nos cibles annuelles. Nous examinons les tendances. Nous nous en servons pour confirmer que nous nous concentrons sur les bons domaines, mais cela n'aura pas forcément d'effet sur nos cibles une année sur l'autre, pour l'instant. Nous verrons comment l'analyse évoluera.

Pour l'instant, nous l'utilisons davantage pour confirmer que nous examinons les bons secteurs et que nous adoptons la bonne approche.

La sénatrice MacAdam : Je vous remercie.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci. Je vais commencer par M. Ferron.

Ceux qui réussissent à échapper au fisc ont un avantage que je considère comme inacceptable. Vous avez dit que les renseignements dont vous disposiez sur eux sont protégés, mais estimez-vous que, si vous aviez la possibilité de partager ce que vous savez, vous pourriez être plus efficaces dans vos actions et être en mesure de récupérer les milliards de dollars que nous perdons?

Eric Ferron, directeur général, Direction des enquêtes criminelles, Direction générale des programmes d'observation, Agence du revenu du Canada : Merci pour la question. L'information que nous utilisons pour informer les Canadiens et les médias de nos résultats se trouvent dans les dossiers de la cour. Nous sommes limités par notre législation sur ce que nous pouvons dire ou non. Si nous pouvions en dire plus, les gens seraient plus au courant, mais avec l'information que nous avons le droit de partager, nous devons nous limiter au contenu des dossiers de la cour pour informer les médias et les Canadiens.

Le sénateur Dagenais : Si vous pouviez dresser un tableau de vos succès en matière de justice, quel est le pourcentage des causes que vous avez entreprises et que vous avez gagnées?

Mr. Ferron: Over the past year, we have won all the court cases; it has been a very good year for us. Generally, we are very successful once we go to court. With the Director of Public Prosecutions, we are working to bring responsible and well-prepared cases to court with sufficient evidence. Last year was a great year for us, with 100% wins.

Senator Dagenais: Can the kind of investigation you are conducting be carried out with the cooperation of the countries where the money is hidden?

Mr. Ferron: Absolutely, we have to. For cases with an international component, we have to look for evidence abroad. To do so, we must use legal methods to retrieve this information, and sometimes even interview people from other jurisdictions who come to testify in court. If there has been tax evasion in another country, we will have to obtain information from other jurisdictions to prove our case in court.

Senator Dagenais: Now I have a question for Mr. Guénette.

Mr. Guénette, we are talking about billions of dollars, according to available reports. Following up on a question from Senator Forest, is the government giving you the resources you need to launch recovery efforts? Could you be more efficient with more staff, and how much does each dollar recovered cost?

Mr. Guénette: Regarding the cost of every dollar recovered, I do not have that information at my fingertips, but I can try to get it for the committee. I do not know if that information is available.

Senator Dagenais: You could send it in writing.

Mr. Guénette: Yes, this could be done.

In terms of resources, as my colleague Ms. Hawara said, we have made significant investments and hired quite a bit more staff over the past few years, and we become more efficient in our work as years go by. We are on the right track.

As is the case normally, having more resources could certainly help us, but there is a factor in the equation that relates to efficiency. So it is not strictly about increasing the number of audits. We do not want to audit taxpayers or businesses that do not need to be audited, so it is a matter of finding the right balance between proper staff and resource levels on one side, but also effective processes on the other side.

M. Ferron : La dernière année, nous avons gagné tous les dossiers présentés devant la cour; cela a été une très bonne année pour nous. Généralement, on a beaucoup de succès une fois qu'on se rend devant la cour. Avec le directeur des poursuites pénales, nous travaillons à amener en cour des dossiers responsables et bien préparés, avec une preuve suffisante. La dernière année, avec 100 % de gains, a été une excellente année pour nous.

Le sénateur Dagenais : Est-ce que le genre d'enquête que vous menez peut être effectué avec la collaboration des pays où l'argent est caché?

M. Ferron : Absolument; il le faut. Pour les dossiers comportant une composante internationale, on doit aller chercher la preuve à l'étranger. Pour ce faire, il faut utiliser des méthodes légales pour récupérer cette information, et même parfois interviewer des personnes d'autres sphères de compétence qui viennent témoigner en cour. S'il y a eu de l'évasion fiscale dans un autre pays, on devra obtenir de l'information d'autres sphères de compétence pour prouver notre dossier en cour.

Le sénateur Dagenais : Maintenant, j'ai une question pour M. Guénette.

Monsieur Guénette, on parle de milliards de dollars, selon les rapports disponibles. Pour donner suite à une question du sénateur Forest, est-ce que le gouvernement vous donne les ressources nécessaires pour lancer des opérations de récupération? Pourriez-vous être plus efficaces avec plus de personnel, et combien coûte chaque dollar récupéré?

M. Guénette : Pour le coût de chaque dollar récupéré, je n'ai pas ce renseignement à la portée de la main, mais je peux vérifier si je peux revenir au comité avec cette information. Je ne sais pas si ce renseignement est disponible.

Le sénateur Dagenais : Vous pourriez l'envoyer par écrit.

M. Guénette : Oui, on pourrait faire cette vérification.

Pour ce qui est des ressources, comme le disait ma collègue Mme Hawara, nous avons fait d'importants investissements et d'importantes augmentations en matière de personnel au cours des dernières années, et l'efficacité de nos activités s'accroît au fil des ans. Nous sommes sur la bonne voie.

Comme toute chose, le fait d'avoir plus de ressources pourrait inévitablement nous aider, mais il y a une composante de l'équation qui a trait à l'efficacité. Il ne s'agit donc pas strictement d'augmenter le nombre de vérifications. On ne veut pas vérifier des contribuables ou des entreprises qu'il n'y a pas lieu de vérifier, donc c'est un équilibre entre des niveaux de personnel et de ressources adéquats, mais aussi des processus qui sont efficaces.

As my colleague mentioned earlier, the tax gap report that was published in 2022 covers 2018 and the measures that have been implemented since 2018, and we hope to see the impact in future reports on the tax gap, especially with regard to information sharing.

Senator Dagenais: Thank you very much.

[English]

Senator Pate: Thank you to all of our witnesses for being here. I want to pick up also on Senator Forest's question.

In addition to the information that you're going to be providing from Canada Revenue Agency about the Panama Papers, the Paradise Papers and the Pandora Papers, could you include the amounts that were assessed as owing as well as how much has actually been collected? As well, if there are barriers to collecting, could you include what those barriers are?

I want to also talk about one of the things that was announced over the summer. We heard that the Canada Revenue Agency had ramped up its debt-collection activities in the winter of 2023, and the comment was made particularly around, I think, the collection of the pandemic supports. There was an acknowledgement on the page, which I found very interesting, that this might create confusion and financial hardship for many individuals who had low income. So there was a recognition that, in my humble opinion, you knew some of the people who would be most greatly impacted financially, personally, socially and, potentially, health-wise were those with low incomes.

I'm curious how much you expect to collect from those various investigations, whether you're disaggregating data along income levels in terms of how this will disproportionately impact folks and what attempts you're taking to assess whether you're effectively targeting what is the most cost-effective in terms of the cost of pursuing people versus what you will bring back.

And picking up on one of the questions from Senator Loffreda, it strikes me that in the years of the work I was doing before I came here, jails are full of people who don't have money, not people who have money, because they can afford to often hire a phalanx of lawyers and accountants to help protect them from ever being criminalized. I'm curious about the 12 taxpayers who were jailed, what tax brackets they were in, how much money they owed and how much money was recovered.

Comme le mentionnait ma collègue un peu plus tôt, le rapport d'écart fiscal qui a été publié en 2022 porte sur l'année 2018 et les mesures qui ont été mises en œuvre depuis 2018, et on espère en voir les répercussions dans de futurs rapports sur l'écart fiscal, surtout en ce qui a trait au partage d'information à l'intérieur.

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Je remercie tous nos témoins de leur présence. J'aimerais revenir sur la question du sénateur Forest.

En plus des renseignements provenant de l'Agence du revenu du Canada que vous avez fournis au sujet des Panama Papers, des Paradise Papers et des Pandora Papers, pourriez-vous inclure les montants dus d'après les nouvelles cotisations ainsi que le montant effectivement recouvré? De plus, s'il existe des obstacles au recouvrement, pourriez-vous en préciser la nature?

Je veux parler aussi de l'une des annonces faites au cours de l'été. Nous avons appris que l'Agence du revenu du Canada avait intensifié ses activités de recouvrement de créances au cours de l'hiver 2023, et le commentaire portait en particulier, je pense, sur le recouvrement des prestations d'aide liées à la pandémie. On reconnaissait dans l'annonce, ce que j'ai trouvé très intéressant, que cela pourrait créer de la confusion et des difficultés financières pour de nombreuses personnes à faible revenu. À mon humble avis, vous reconnaissiez donc que vous saviez que les personnes qui seraient les plus touchées financièrement, personnellement, socialement et, potentiellement, sur le plan de la santé, étaient des personnes à faibles revenus.

Je suis curieuse de savoir combien vous comptez recouvrer dans le cadre de ces différentes enquêtes, si vous ventilez les données en fonction des niveaux de revenus pour déterminer dans quelle mesure l'effet sera disproportionné et quelles mesures vous prendrez pour tenter d'évaluer si vous ciblez efficacement ce qui est le plus rentable par rapport au coût de poursuivre des particuliers en proportion de ce que vous récupérez.

Pour revenir à l'une des questions du sénateur Loffreda, je suis frappée par le fait que, pendant mes années de travail avant d'arriver ici, les prisons se sont remplies de gens qui n'ont pas d'argent, et non de gens qui ont de l'argent, parce que ces derniers peuvent se payer les services de contingents d'avocats et de comptables pour les aider à se protéger même contre la criminalisation de leur dossier. Je suis curieuse de connaître les 12 contribuables qui ont été emprisonnés, les tranches d'imposition dans lesquelles ils se trouvaient, le montant qu'ils devaient et le montant récupéré.

Then in terms of recommendations to us, what are some of the changes that we could be recommending in terms of whether it's tax filing or whether it's financial policy changes that would facilitate addressing the fact that it's predominantly folks who make the most who seem to get away with this, not the people who make the least, if I can put it that way. In my experience, with the folks I've met, the very few people — I can count on one hand without all of my digits — I've met in jail for tax evasion, and they tended not to have evaded a whole lot of taxes, quite frankly. I'm not suggesting we want to encourage that among any section of the population, but if we could get some of that information, and if you have any recommendations about policies changing, that would be great.

The Chair: I'll start with the PBO, if you can link comments. If not, then, Mr. Guénette can go ahead.

Mr. Guénette: Thanks, Mr. Chair. There was a lot in there, some certainly that we'll need to report back to the committee in writing.

I'll pick up on the senator's question about collections activity, the activities that had been put on a bit of a hiatus during the pandemic but have been since reactivated.

The agency is doing that with as much empathy and compassion as possible in the cases that the senator described of individuals who perhaps accessed some of these COVID benefits and might not have been eligible, but are in tough financial situations. My colleague, who is not here today, runs the collections program and has been very mindful and his team to have set up the ability for payment arrangements to defer penalties in the cases of honest mistakes, which there were many such cases during the pandemic.

There's a reason why those activities were deferred for as long as they were and the agency is doing what it can to resume those activities, as I said, with as much compassion as possible for those individuals who might have made errors in good faith when it came to accessing some COVID benefits. That's on the personal side.

On the wage subsidy side, when we're talking about corporations, the approach is measured but perhaps we're dealing with situations that are less problematic, so we're moving into that with as much due diligence as we can.

In terms of percentages of what we expect to collect, I would have to go back to colleagues and see if we have those types of projections available to us and see if we can report back to the committee. I don't know if my colleague has anything to add.

Ensuite, en ce qui concerne les recommandations, quels changements pourrions-nous recommander, qu'il s'agisse de la déclaration de revenus ou de la politique financière, qui permettraient de remédier au fait que ce sont surtout les personnes qui gagnent le plus qui semblent s'en tirer, et non celles qui gagnent le moins, si je puis m'exprimer ainsi. D'après mon expérience, parmi les personnes que j'ai rencontrées, les très rares personnes — je peux compter sur une main sans utiliser tous mes doigts — qui étaient en prison pour fraude fiscale n'avaient généralement pas beaucoup d'impôts à éluder, bien honnêtement. Je ne dis pas que nous voulons encourager cette conduite chez une partie de la population, mais si nous pouvions obtenir certains de ces renseignements, et si vous aviez des recommandations sur les modifications des politiques, ce serait formidable.

Le président : Je vais commencer par le DPB, si vous pouvez lier vos commentaires. Sinon, M. Guénette peut commencer.

M. Guénette : Merci, monsieur le président. Il y avait beaucoup d'éléments dans cette question, et pour certains d'entre eux, il est certain que nous devons répondre plus tard au comité, par écrit.

Je reprendrai la question de la sénatrice sur les activités de recouvrement, les activités qui avaient été mises en veilleuse pendant la pandémie, mais qui ont été relancées depuis.

L'agence agit avec autant d'empathie et de compassion que possible dans les cas que la sénatrice a décrits de personnes qui ont peut-être touché certaines prestations liées à la COVID et qui n'y étaient peut-être pas admissibles, mais qui se trouvent dans une situation financière difficile. Mon collègue, qui est absent aujourd'hui, dirige le programme de recouvrement et, avec son équipe, il a pris grand soin d'offrir la possibilité de conclure des ententes de paiement pour reporter les pénalités dans les cas d'erreurs honnêtes, qui ont été fréquentes pendant la pandémie.

Il y a une raison pour laquelle ces activités ont été reportées aussi longtemps qu'elles l'ont été et l'agence fait ce qu'elle peut pour relancer ces activités, comme je l'ai dit, avec autant de compassion que possible pour les personnes qui ont pu commettre des erreurs en toute bonne foi pour obtenir certaines prestations liées à la COVID. Voilà pour l'aspect personnel.

En ce qui concerne les subventions salariales, lorsqu'il s'agit d'entreprises, l'approche est mesurée, mais nous avons peut-être affaire à des situations complexes et nous procédons donc avec toute la diligence possible.

En ce qui concerne les pourcentages de ce que nous comptons recouvrer, il faudrait que je consulte mes collègues pour savoir si nous disposons de ce type de projections et si nous pouvons les communiquer plus tard au comité. Je ne sais pas si ma collègue a quelque chose à ajouter.

Senator Pate: I have a question for the Parliamentary Budget Officer. You heard some of the questions that I just asked. Are there questions that I'm too inexperienced and not aware of in these areas that I should be asking to get at some of this data?

Mr. Giroux: I would never suggest something like that, senator.

One question that I was wondering myself is the desire to hit as high a success rate as possible on the criminal investigations. I can easily understand that, but I think there might be some underestimation of the dissuasive effect of prosecuting somebody, even if it results in a not guilty plea. So I think the agency is right in aiming for as high a conviction rate as possible. It's normal to not want to lose, but I think they might be losing the perspective that prosecuting somebody, even if you don't win, has an immense impact on increasing enforcement.

Senator Pate: That's an excellent question.

One of the issues is we know that the notion of deterrence is actually most effective with the highest income and educational levels, not with the lowest, and yet deterrence is a principle in sentencing. We also know that when people started to get notices about CERB, many people started to pay back or at least question whether they were entitled. That approach of sending out notices alone, and certainly publicity for folks who make a lot of money who may not want others to know that they're avoiding their taxes, might be of useful benefit. Thank you for that question. I consider it asked and any responses you can provide would be useful. How many times did you lay charges knowing that that alone may assist people in coming forth and paying their taxes?

Mr. Ferron: Thank you for the question. The decision to lay charges is from the director of Public Prosecutions. Once they've reviewed our evidence, PPSC will decide if we should lay charges or not. They will be assessing the chances of winning but also if it's in the public interest to move forward with the laying of charges.

To the second part, which is the type of people, in 2014 we made a change in the focus of our investigations to go more after big tax evaders. In the last five years, we've increased by 50% the number of cases that had a \$1 million or more value. That tells you a bit about the type of individuals we're going after in criminal investigations.

Senator Pate: I apologize for starting to interrupt you.

La sénatrice Pate : J'ai une question à poser au directeur parlementaire du budget. Vous avez entendu certaines questions que je viens de poser. Comme je manque d'expérience et de connaissances dans ces domaines, y a-t-il des questions que je devrais poser pour obtenir certaines de ces données?

M. Giroux : Je ne laisserais jamais entendre une telle chose, madame la sénatrice.

Une question que je me pose moi-même concerne le désir d'atteindre un taux de réussite aussi élevé que possible dans les enquêtes criminelles. Je peux facilement le comprendre, mais je pense qu'il pourrait y avoir une sous-estimation de l'effet dissuasif des poursuites judiciaires, même si elles aboutissent à un verdict de non-culpabilité. Je pense donc que l'agence a raison de viser un taux de condamnation aussi élevé que possible. Il est normal de ne pas vouloir perdre, mais je pense qu'ils perdent peut-être de vue que le fait de poursuivre quelqu'un, même si vous ne gagnez pas, a un effet immense sur le renforcement de l'application de la loi.

La sénatrice Pate : C'est une excellente question.

L'un des enjeux est que nous savons que la notion de dissuasion est effectivement plus efficace chez les personnes aux revenus et à la scolarité les plus élevés, et non chez les personnes aux niveaux les plus bas, et pourtant la dissuasion est un principe de la détermination de la peine. Nous savons également que lorsque les gens ont commencé à recevoir des avis à propos de la PCU, beaucoup ont commencé à rembourser ou du moins à se demander s'ils y avaient droit. Cette approche consistant à envoyer des avis, et certainement à faire de la publicité destinée aux personnes qui gagnent beaucoup d'argent et qui ne veulent pas que les autres sachent qu'elles évitent de payer leurs impôts, pourrait se révéler utile. Je vous remercie pour cette question. Je considère qu'elle a été posée et toute réponse que vous pourriez apporter serait utile. Combien de fois avez-vous porté des accusations en sachant que ce seul facteur peut convaincre des gens de payer leurs impôts?

M. Ferron : Merci pour cette question. La décision de porter des accusations est prise par le directeur des poursuites pénales. Une fois qu'il a examiné nos preuves, le SPPC décide s'il y a lieu de porter des accusations. Il évalue les chances de gagner, mais aussi s'il est dans l'intérêt public de porter des accusations.

En ce qui concerne la deuxième partie, à savoir le type de personnes, en 2014, nous avons modifié la cible de nos enquêtes pour nous attaquer davantage aux grands fraudeurs fiscaux. Au cours des cinq dernières années, nous avons augmenté de 50 % le nombre de dossiers d'une valeur d'un million de dollars ou plus. Cela en dit long sur le type de personnes que nous poursuivons dans nos enquêtes criminelles.

La sénatrice Pate : Je suis désolée de commencer à vous interrompre.

I'm familiar with some of that process of public prosecutions and often it can be based on the advice provided by the department. It strikes me that one of the things you may want to encourage is the laying of charges even if the case still has some challenges.

Senator Galvez: Thank you to our witnesses for coming here tonight and answering our questions. I also want to thank my colleagues who have presented many different perspectives and questions.

In listening to you, Mr. Guénette and Mr. Giroux, I can't stop thinking that you both want the same thing. We are Canadians and we want to reduce tax avoidance and tax evasion.

Would you tell me, Mr. Guénette, why you are not in favour of this bill? Am I mistaken, or are you ready to give support to the bill and it should pass?

Mr. Guénette: Mr. Chair, I certainly did not want to give the committee the impression that I was either in favour or not of the bill. That is not my place to have that opinion.

Senator Galvez: Would you say there are more reasons in favour or fewer? Because from what I have heard from you, there are more reasons to be in favour. That's my guess from your answers.

Mr. Guénette: Again, it will be up to the government to decide whether or not they want to be in favour of the bill or propose amendments. The agency will enact legislation as is voted by Parliament.

What we have mentioned, I think, is that there's strong alignment between what the agency is doing currently and some of the dispositions of the bill as it goes forward. My colleague Mr. Giroux mentioned some of the amendments that were put in from previous versions of the bill, references to a tax gap report every three years is something we're considering.

Senator Galvez: Thank you. I'm going to ask other kinds of questions in order to clarify the situation.

We say that the U.K. is one of the references and the best in the world in this area, but it's because they are older than us and they have so much experience with their own created tax haven paradises.

I follow more of what the Americans do more with respect to the taxes. They published a big report last year called *Tax Havens: International Tax Avoidance and Evasion*. They talked more about the methods that are used in tax avoidance and tax evasion. They start by identifying whether these are tax havens and then they go into the details of the methods on how different categories that my colleague Senator Loffreda mentioned, including corporate tax avoidance, the individual and how they

Je connais une partie de ce processus des poursuites pénales et, souvent, il peut être basé sur les avis fournis par le ministère. Il me semble que l'une des choses que vous pourriez vouloir encourager est le dépôt d'accusations même si l'affaire pose encore des défis.

La sénatrice Galvez : Merci à nos témoins d'être venus ce soir et de répondre à nos questions. Je tiens à remercier aussi mes collègues qui ont soulevé une multitude de questions et de points de vue différents.

En vous écoutant, messieurs Guénette et Giroux, je ne peux m'empêcher de penser que vous voulez tous les deux la même chose. Nous sommes des Canadiens et nous voulons réduire l'évitement fiscal et l'évasion fiscale.

Pourriez-vous me dire, monsieur Guénette, pourquoi vous n'êtes pas en faveur de ce projet de loi? Est-ce que je me trompe ou est-ce que vous êtes prêt à appuyer le projet de loi pour qu'il soit adopté?

M. Guénette : Monsieur le président, je n'ai certainement pas voulu donner au comité l'impression que j'étais en faveur ou non du projet de loi. Ce n'est pas à moi d'avoir cette opinion.

La sénatrice Galvez : Diriez-vous qu'il y a plus de raisons que moins de souscrire au projet de loi? Parce que d'après ce que je vous ai entendu dire, il y a plus de raisons d'être pour le projet de loi. C'est ce que j'ai déduit de vos réponses.

M. Guénette : Je le répète, il appartiendra au gouvernement de décider s'il veut ou non voter pour le projet de loi ou proposer des amendements. L'agence mettra en application les dispositions législatives votées par le Parlement.

Je pense avoir mentionné qu'il y a un alignement étroit entre ce que l'agence fait actuellement et certaines dispositions du projet de loi tel qu'il est présenté. Mon collègue M. Giroux a mentionné certains amendements qui ont été introduits dans les versions précédentes du projet de loi, des références à un rapport sur l'écart fiscal tous les trois ans, comme nous l'envisageons.

La sénatrice Galvez : Je vous remercie. Je vais poser d'autres genres de questions pour éclaircir les choses.

Nous disons que le Royaume-Uni est l'une des références et le pays le plus performant au monde dans ce domaine, mais c'est parce qu'ils sont plus vieux que nous et qu'ils ont une grande expérience des paradis fiscaux qu'ils ont eux-mêmes créés.

Je suis davantage ce que font les Américains en matière de fiscalité. L'an dernier, un rapport important sur les paradis fiscaux a été publié, intitulé *Tax Havens: International Tax Avoidance and Evasion*. Ce rapport traite des méthodes utilisées pour l'évitement fiscal et l'évasion fiscale. Les auteurs commencent par déterminer s'il s'agit de paradis fiscaux, puis entrent dans le détail des méthodes utilisées dans les différentes catégories mentionnées par mon collègue le sénateur Loffreda,

shift the profit from high-tax to low-tax jurisdictions and whether they are contracts of manufacturing, hybrid entities, transfer pricing. The method that you use in order to measure your gap is extremely important.

If the PBO wants to use another method and comes to the same numbers as you, fantastic. He's paid to do that, and you're paid to do that. I don't understand why we don't want him using the method that he feels he needs to use, and you use your method, and we know whether it is \$18 billion or \$23 billion.

As to the other question of whether this is important and how much it costs to recuperate this money, I can think of a thousand things we can buy with \$18 billion. This is just one year.

What are the methods that Canadians, both in tax avoidance and tax evasion, are using to commit the fraud that they are doing?

Mr. Guénette: There are a couple of things in that question. On the senator's question about the methods for tax evasion, my colleague Ms. Hawara is in a better position than I to answer.

Just before I pass the floor over to her, the U.S. does also publish a tax gap, and I believe the report that the senator might have been referring to, if I understood correctly, is separate from their tax gap report and so it would contain a different methodology. Certainly for the tax gap report that we've produced, as I mentioned, we extrapolate past audit information to try to estimate where non-compliance might be, which is very different methodology than the methodology employed by the people who work in Ms. Hawara's shop and who are actively involved in investigations and audits. I'll turn to Ms. Hawara for that.

Senator Galvez: Could we have the opinion of Mr. Giroux with respect to my comments?

Mr. Giroux: I cannot tell you the methods that people are using to evade taxes. There are many, but I can think of a few.

With respect to the bill, it's not a bad idea to have an obligation to measure the tax gap on a regular basis. It would enlighten the agency, but also Canadians and parliamentarians, as to what type of money and how much is evading the agency each year. We'll never get that to zero because of nonpayment, for example. Even if we were to identify everybody who owes taxes, some will go bankrupt and will refuse to pay.

notamment l'évasion fiscale par les entreprises et les particuliers, et la façon dont ils transfèrent les profits d'un territoire où les impôts sont élevés à un territoire où ils sont peu élevés, qu'il s'agisse de contrats de fabrication, d'entités hybrides ou du prix de transfert. La méthode utilisée pour mesurer l'écart est extrêmement importante.

Si le DPB veut utiliser une autre méthode et arrive aux mêmes chiffres que vous, c'est fantastique. Il est payé pour cela, et vous êtes payés pour cela. Je ne comprends pas pourquoi il ne pourrait pas utiliser la méthode qu'il estime devoir utiliser, et vous utiliser la vôtre, et nous saurons s'il s'agit de 18 ou de 23 milliards de dollars.

Quant à l'autre question, à savoir si cet aspect est important et combien récupérer cet argent peut coûter, je peux penser à un millier de choses que nous pourrions faire avec 18 milliards de dollars. Et ce n'est qu'une année.

Quelles sont les méthodes que les Canadiens utilisent pour commettre la fraude de l'évitement fiscal ou de l'évasion fiscale?

M. Guénette : Il y a plusieurs choses dans cette question. En ce qui concerne la question de la sénatrice sur les méthodes d'évasion fiscale, ma collègue Mme Hawara est mieux placée que moi pour répondre.

Avant de lui céder la parole, je tiens à préciser que les États-Unis publient également un rapport sur l'écart fiscal — et je crois que le rapport auquel la sénatrice faisait probablement allusion, si j'ai bien compris, est tout autre que leur rapport sur l'écart fiscal — et que celui-ci présente une méthodologie différente. Il est certain que pour le rapport sur l'écart fiscal que nous avons produit, comme je l'ai mentionné, nous extrapolons des renseignements de vérifications antérieures pour essayer d'estimer les cas de non-conformité, ce qui est une méthodologie très différente de celle employée par les personnes qui travaillent chez Mme Hawara et qui participent activement aux enquêtes et aux vérifications. Je vais céder la parole à Mme Hawara pour cela.

La sénatrice Galvez : M. Giroux peut-il nous donner son avis sur mes commentaires?

M. Giroux : Je ne peux pas vous dire quelles sont les méthodes que les gens utilisent pour se soustraire à l'impôt. Il y en a beaucoup, mais je peux en citer quelques-unes.

En ce qui concerne le projet de loi, l'obligation de mesurer l'écart fiscal régulièrement n'est pas une mauvaise. Cela permettrait à l'agence, de même qu'aux Canadiens et aux parlementaires, de savoir quel type et quel montant d'argent échappe à l'agence chaque année. Nous ne parviendrons jamais à ramener cela à zéro, compte tenu du non-paiement, par exemple. Même si nous pouvions identifier toutes les personnes qui doivent de l'impôt, certaines feront faillite et refuseront de payer.

With respect to the methods of estimating the tax gap, there are two main ways of estimating the tax gap. One is to conduct random audits. You pick a couple of individuals and corporations, and knowing how many people and corporations are in the country, you can extrapolate. The other one is looking at macro data, the flow of money in and out of countries, economic activity. Based on measurements, you can estimate what should be paid in taxes, and you look at what is paid in taxes.

The first method, audit, is much more expensive because you audit people who have no business being audited. It could perhaps be more accurate. The other one is much less expensive to conduct. It gives you a higher-level number.

If the agency were to have to do the tax gap as per that bill, I would strongly recommend they do that second method, the top-down approach, which is less expensive, less intensive and allows the agency to focus its auditing resources towards those that are deemed at highest risk.

Ms. Hawara: What I can add is there are many ways in which taxpayers try to avoid paying taxes or reduce their tax liabilities. The senator listed a few.

It depends on the type of taxpayer. Some corporations will engage in profit shifting, and we have audit programs that are designed around identifying those instances and addressing them. High-net-worth individuals tend to use complex structures, offshore, a web of corporations, trusts, to try to obscure their assets. Of course, we have the underground economy and people actively hiding income.

Those are just a few. There are many ways in which non-compliance can occur. Our audit programs are designed to tackle those, both on the income tax side and on the GST/HST side. There are complex schemes on the GST side as well that we're concerned about.

I'm not familiar with the U.S. publication that was mentioned, so I don't know whether we have done something similar. It would not be the tax gap report; it would be something different. We have talked openly in various fora and in our corporate business plan and in other documents and on our website where we talk about what we are concerned about and how we're tackling it.

I would simply add one more thing, and that is where we believe that a legislative amendment could be helpful either to close a loophole or to give the agency the powers it needs. We can work closely with the Department of Finance. They are

Quant aux méthodes utilisées pour estimer l'écart fiscal, il en existe deux principales. La première consiste à effectuer des vérifications aléatoires. On choisit quelques particuliers et quelques sociétés et, sachant combien il y a de particuliers et de sociétés dans le pays, on peut extrapoler. L'autre méthode consiste à examiner les données macroéconomiques, les flux d'argent entrant et sortant des pays et l'activité économique. On peut alors estimer, en fonction de ces mesures, ce qui devrait être payé en impôt et ce qui est effectivement payé.

La première méthode, celle de la vérification, est beaucoup plus coûteuse, car elle consiste à contrôler des personnes pour qui il n'y a aucune raison qu'elles fassent l'objet d'une vérification. Il est possible que cette méthode soit plus précise. L'autre méthode est beaucoup moins coûteuse. Elle produit un chiffre de plus haut niveau.

Si l'agence devait mesurer l'écart fiscal, conformément à ce projet de loi, je lui recommanderais vivement d'utiliser la deuxième méthode, la méthode descendante, qui est moins coûteuse, moins intensive et qui permet à l'agence de concentrer ses ressources de vérification sur ceux qui sont considérés comme présentant le plus grand risque.

Mme Hawara : J'ajouterais qu'il y a de nombreuses façons pour les contribuables de tenter de se dérober à leur obligation fiscale ou de la réduire. La sénatrice en a cité quelques-unes.

Cela dépend du type de contribuable. Certaines sociétés se livrent au transfert des profits, et nous avons des programmes de vérification conçus pour repérer ces cas et y remédier. Les personnes fortunées ont tendance à utiliser des structures complexes, à l'étranger, un réseau de sociétés ou des trusts, pour tenter de dissimuler leurs actifs. Et bien sûr, il y a l'économie souterraine et les personnes qui cachent activement leur revenu.

Ce ne sont là que quelques exemples. Il y a de nombreuses façons de ne pas respecter la loi. Nos programmes de vérification sont conçus pour s'y attaquer tant sur le plan de l'impôt sur le revenu que sur celui de la TPS/TVH. Nous sommes également préoccupés par les stratagèmes complexes qui existent dans le domaine de la TPS.

Je ne connais pas la publication américaine qui a été mentionnée, et je ne sais donc pas si nous avons fait quelque chose de similaire. Il ne s'agirait pas du rapport sur l'écart fiscal, mais de quelque chose de différent. Nous en avons parlé ouvertement dans divers forums, dans notre plan d'entreprise et dans d'autres documents, ainsi que sur notre site Web, où nous parlons de ce qui nous préoccupe et de la manière dont nous nous y attaquons.

Je voudrais simplement ajouter une chose : nous pensons qu'un amendement législatif pourrait être utile, soit pour éliminer une échappatoire, soit pour donner à l'agence les pouvoirs dont elle a besoin. Nous pouvons travailler en étroite

interested in hearing what the agency sees on the ground. Obviously, they have the mandate to set tax policy in Canada, but we work with them.

Senator Marshall: For the data that has been promised in response to Senator Forest — I think there was also some data promised in response to Senator Pate's question — is that information already on your website somewhere? I'm thinking about the data on the Panama Papers, the Paradise Papers, number of convictions, amount of money collected. Is that on your website somewhere? The last time you testified, we got into that area. I was looking at your website and I did find it, but it wasn't easy to find.

Does someone go through your website on a regular basis and determine how people can navigate it more easily? I know that after the last meeting, we really had to search for the data. I'd appreciate some comments on that.

Ms. Hawara: Thank you for the question. Some of the data that has been discussed and requested is available on the website, but not all, though. For some, we'll have to go back and see whether it's available.

I appreciate the comment about the website and the data not being easily accessed. We are actually looking at that page right now, our better results page, to see what we can do to make it more impactful, easier to find. We do believe it is important to tell Canadians about our work, and there's a lot more that we could be telling them. I take the point, and it's something that we're actively working on.

Senator Marshall: Maybe next time I can ask you a follow-up question. Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: I too am going to visit a website, but it is going to be the Parliamentary Budget Officer's website, where we see that four requests were made for information related to the calculation of the tax gap. Were those requests processed? Did you receive the information? If not, what were the main obstacles?

Mr. Giroux: There were obstacles. This was before I was appointed as Parliamentary Budget Officer. A request by my predecessor sought very refined information, in very fine increments, with a fairly high level of detail that could inadvertently lead to disclosure.

collaboration avec le ministère des Finances. Il est intéressé par ce que l'agence constate sur le terrain. Évidemment, c'est lui qui a le mandat d'établir la politique fiscale au Canada, mais nous travaillons avec lui.

La sénatrice Marshall : En ce qui concerne les données qui ont été promises en réponse au sénateur Forest — je crois que certaines données ont également été promises en réponse à la question de la sénatrice Pate —, ces renseignements figurent-ils déjà quelque part sur votre site Web? Je pense aux données sur les Panama Papers, les Paradise Papers, le nombre de condamnations, les sommes d'argent recueillies. Ces informations figurent-elles quelque part sur votre site Web? La dernière fois que vous avez témoigné, nous avons abordé ce sujet. J'ai consulté votre site Web et j'ai trouvé l'information, mais elle n'était pas facile à trouver.

Quelqu'un examine-t-il régulièrement votre site Web pour déterminer comment les gens peuvent y naviguer plus facilement? Je sais qu'après la dernière réunion, nous avons vraiment dû chercher les données. J'aimerais avoir des observations à ce sujet.

Mme Hawara : Merci de cette question. Certaines des données qui ont été mentionnées et demandées se trouvent sur le site Web, mais pas toutes. Pour certaines d'entre elles, nous devons retourner en arrière et voir si elles sont disponibles.

Je reconnais ce que vous dites sur le site Web et les données qui ne sont pas faciles d'accès. Nous regardons actuellement cette page, notre page sur les meilleurs résultats, pour voir ce que nous pouvons faire pour la rendre plus percutante et plus facile à trouver. Nous sommes effectivement d'avis qu'il est important d'informer les Canadiens de notre travail, et nous pourrions leur en dire beaucoup plus. Je prends note de l'argument, et c'est une chose sur laquelle nous travaillons activement.

La sénatrice Marshall : La prochaine fois, je pourrai peut-être vous poser une question complémentaire. Je vous remercie.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Je vais moi aussi me brancher sur un site Web, mais plutôt sur celui du directeur parlementaire du budget. Sur votre site, on indiquait avoir déposé quatre demandes d'information liées au calcul de l'écart fiscal. Ces demandes ont-elles été traitées? Avez-vous reçu l'information? Si ce n'est pas le cas, quels étaient les principaux obstacles?

M. Giroux : Il y a eu des obstacles. C'était avant ma nomination. Une requête de mon prédécesseur visait à obtenir des renseignements très raffinés, par tranches très fines, d'un niveau de détail assez élevé qui risquait d'entraîner de la divulgation par inadvertance.

It was later agreed that abbreviated data would be provided to my office so that we could try to estimate the tax gap. An attempt was made in June 2019 and requests for information were resolved to our satisfaction, to the extent possible under the current legislative framework.

Senator Forest: Therefore, the obstacles were overcome.

Mr. Giroux: While taking into account the restrictions in the legislation.

Senator Forest: Mr. Guénette, we know that all departments have been asked to contribute 15 billion dollars in overall cuts. Given the challenges you are facing — and I am looking especially at Ms. Hawara — do you anticipate any impact from this budget-cutting exercise?

Mr. Guénette: Thank you for the question. The agency was not exempted from this exercise. We are looking into it, as are other departments.

Senator Forest: So you are not exempt.

My last question is a general one. Our tax system, which is essentially made up of taxes, dates back to 1917, when time of the War Tax Act was passed. Since then, measures just keep being added. I think Canadian tax policy is quite voluminous, so would it not be appropriate to think about making the tax policy simple, efficient and equitable?

Mr. Guénette: I do not know if the question is for me —

Senator Forest: I will not be asking you for a written answer.

Mr. Guénette: As my colleague Ms. Hawara said, the agency is responsible for the administration of laws; the Department of Finance is responsible for the implementation of tax policy in the country, so I would be remiss if I were to comment on that.

However, I recognize the breadth and complexity of the Income Tax Act; this is something that the agency is faced with. Wherever possible and in accordance with the current legislative framework, efforts are being made to simplify transactions for taxpayers.

Senator Forest: If I read between the lines, you mean that the current complexity of our tax system makes the work of the agency more difficult?

On a convenu un peu plus tard de fournir des données abrégées à mon bureau pour qu'on puisse essayer d'estimer l'écart fiscal. On a fait une tentative en juin 2019 et les demandes d'information ont été résolues à notre satisfaction, dans la mesure où cela était possible dans le cadre législatif actuel.

Le sénateur Forest : Les obstacles ont donc été franchis.

M. Giroux : En tenant compte des restrictions de la législation.

Le sénateur Forest : Monsieur Guénette, nous savons que tous les ministères ont été appelés à contribuer dans le cadre de compressions à hauteur de 15 milliards de dollars. Compte tenu des défis que vous devez relever — et je regarde surtout Mme Hawara —, prévoyez-vous de subir un impact de cet exercice de compressions budgétaires?

M. Guénette : Merci pour la question. L'agence n'a pas été exemptée de cet exercice. Nous sommes en train d'examiner les choses, comme le font les autres ministères.

Le sénateur Forest : Vous n'êtes donc pas exemptés.

Ma dernière question est d'ordre général. Notre régime fiscal, qui est essentiellement composé d'impôts et de taxes, remonte à 1917, l'époque de la Loi sur l'impôt de guerre. Depuis, ce n'est qu'une addition de mesures qui augmentent. Je crois que la politique fiscale canadienne est assez volumineuse, donc n'y aurait-il pas lieu de faire une réflexion sur la politique fiscale, sur le plan des trois « E », pour qu'elle soit épurée, efficiente et équitable?

M. Guénette : Je ne sais pas si cette question m'est adressée...

Le sénateur Forest : Je ne vous demanderai pas de réponse écrite.

M. Guénette : Comme le disait ma collègue Mme Hawara, l'agence est responsable de l'administration des lois; c'est le ministère des Finances qui est responsable de la mise en œuvre de la politique fiscale au pays, donc je m'en voudrais de me prononcer là-dessus.

Cependant, je reconnais l'ampleur et la complexité de la Loi de l'impôt sur le revenu; c'est une chose à laquelle on fait face du côté de l'agence. Dans la mesure du possible et conformément au cadre législatif actuel, on essaie de simplifier les transactions pour les contribuables.

Le sénateur Forest : Si je lis entre les lignes, « la complexité actuelle de notre régime fiscal rend plus difficile le travail de l'agence »?

Mr. Guénette: I would say that, in some cases, non-compliance with tax obligations has to do with the complexity or with a lack of understanding leading to errors. That is why the agency devotes part of its efforts to educational activities, but there is certainly always a certain degree of non-compliance.

Senator Forest: As usual, you are very cautious.

Mr. Giroux: I do not have to be as reserved as Mr. Guénette, because I am not in the same position.

I would say that, without a shadow of a doubt, simplifying the tax system would make its administration much more efficient and free up a lot of people in the agency who have to answer complex questions and make sure that all the pieces work well together. This would allow them to do a better job at auditing and collecting. So a simplification of the tax system would be very welcome in most sectors, except for tax preparers and tax experts, but it would necessitate much courage.

In fact, one of the advantages of a guaranteed minimum income, as I mentioned yesterday, is that it would significantly simplify programs that are currently administered in the tax system. This would consolidate them into a single program, which would help simplify the tax system.

Senator Forest: Is this a mission you would have the courage to tackle?

Mr. Giroux: No.

Senator Forest: I would ask for a written answer, please.

[English]

Senator Smith: Mr. Giroux, you mentioned you attempted to use data from Statistics Canada to assess the tax gap. What have been some of the challenges using data from Statistics Canada as opposed to directly receiving data from the CRA itself?

Mr. Giroux: Mark is the expert in relationships with Statistics Canada, so I will let him answer.

Mark Mahabir, Director General, Costing and Budgetary Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer: Thank you for the question.

Any data that we access at Statistics Canada we have to pay for directly. So according to our legislation, we can request data freely and timely. Right now, we're paying Statistics Canada for

M. Guénette : Je vous dirais que, dans certains cas, la non-observation des obligations fiscales que l'on peut constater est parfois liée à des complexités ou à de l'incompréhension par rapport aux erreurs qui y sont liées. C'est pour cette raison que l'agence consacre une partie de ses efforts à des activités d'éducation, mais c'est sûr qu'il y a toujours une composante de non-observation.

Le sénateur Forest : On reconnaît votre grande prudence.

M. Giroux : Je n'ai pas la même réserve que M. Guénette, parce que je n'occupe pas dans le même poste.

Je dirais, sans l'ombre d'un doute, que la simplification du régime fiscal assurerait une bien plus grande efficacité dans son administration et permettrait de libérer beaucoup de gens à l'agence qui doivent répondre à des questions complexes et qui doivent s'assurer que tous ces morceaux fonctionnent bien ensemble. Cela leur permettrait de faire une meilleure vérification et un meilleur recouvrement. Donc, une simplification du régime fiscal serait une chose très bienvenue dans la plupart des secteurs, sauf pour les préparateurs d'impôt et les fiscalistes, mais ce serait quelque chose de très courageux.

D'ailleurs, pour faire un lien avec ma comparution d'hier, l'un des avantages d'un revenu minimum garanti, c'est qu'il permettrait de simplifier considérablement des programmes qui sont administrés dans le régime fiscal actuellement. Cela permettrait de les regrouper en un seul programme, ce qui contribuerait à simplifier le régime fiscal.

Le sénateur Forest : Est-ce un mandat auquel vous auriez le courage de vous attaquer?

M. Giroux : Non.

Le sénateur Forest : Je demanderais une réponse écrite, s'il vous plaît.

[Traduction]

Le sénateur Smith : Monsieur Giroux, vous avez mentionné que vous avez tenté d'utiliser les données de Statistique Canada pour évaluer l'écart fiscal. Quels ont été les défis posés par l'utilisation des données de Statistique Canada plutôt que de recevoir directement les données de l'ARC?

M. Giroux : M. Mahabir est l'expert en matière de relations avec Statistique Canada, c'est donc lui qui répondra.

Mark Mahabir, directeur général, Analyse budgétaire et des coûts, Bureau du directeur parlementaire du budget : Merci de cette question.

Nous devons payer directement Statistique Canada pour toutes les données auxquelles nous accédons. Donc, selon la loi, nous pourrions demander des données librement et en temps voulu. À

that data. Each project costs a certain amount of dollars. It limits us as to what we can do in a year.

Senator Smith: How do you plan? If you are going to use it, you have to pay for it, if I understand correctly. Do you have a priority list of where you would, in some cases, pay for the data from Statistics Canada? How do you set that up?

Mr. Mahabir: Right now, we have an ongoing project to access corporate income tax data, and that has been since 2016. That was due to the fact we couldn't get the data directly from CRA.

We have other ongoing projects, but basically, if we receive a request from a parliamentarian or a committee, we have to start a new project with Statistics Canada and pay additional money.

Senator Smith: If I understand correctly, CRA would have data but if Statistics Canada has data that you can use, you have to pay for that. Do you ever see the relationship evolving to a different level with CRA?

Mr. Mahabir: I think so. Eventually, we should be able to access the data from CRA directly, but that would require changes to the Income Tax Act in section 241.

Senator Smith: Mr. Giroux, do you have anything you want to add to that answer?

Mr. Giroux: It's the perennial issue of potential residual disclosure, accessing tax information and the fear that CRA has of residual disclosure, which is why they don't want to share anonymized data with us. I understand that; I was with the CRA for a number of years.

So it's that perennial issue of residual disclosure, but we need data. We don't need identifiable taxpayer information; we just need anonymized data. But they have legitimate concerns when it comes to residual disclosure.

Senator Smith: Thank you very much.

Senator Loffreda: Disclosure is important. Methodology in determining the tax gap is important. But equally important, if not of greater importance, is the collection and capacity to collect. If we do pass this bill — we know the billions that are owed — how will collection be improved and why will it be improved? How quickly will the tax gap be reduced? Will it be reduced because of collection, disclosure or because of methodology?

l'heure actuelle, nous payons Statistique Canada pour ces données. Chaque projet coûte un certain montant, ce qui nous limite dans ce que nous pouvons faire au cours d'une année.

Le sénateur Smith : Comment planifiez-vous? Si vous voulez utiliser les données, vous devez les payer, si j'ai bien compris. Avez-vous une liste de priorités pour lesquelles vous devez, dans certains cas, payer pour les données de Statistique Canada? Comment établissez-vous cette liste?

M. Mahabir : En ce moment, nous avons un projet en cours pour accéder aux données de l'impôt sur le revenu des sociétés, et ce depuis 2016. Cela est dû au fait que nous ne pouvions pas obtenir les données directement de l'ARC.

Nous avons d'autres projets en cours, mais en gros, si nous recevons une demande d'un parlementaire ou d'un comité, nous devons lancer un nouveau projet avec Statistique Canada et payer un montant supplémentaire.

Le sénateur Smith : Si je comprends bien, l'ARC aurait des données, mais si Statistique Canada a des données que vous pouvez utiliser, vous devez payer pour cela. Pensez-vous que la relation avec l'ARC évoluera à un autre niveau?

M. Mahabir : Je crois bien que oui. En fin de compte, nous devrions être en mesure d'accéder directement aux données de l'ARC, mais cela nécessiterait des changements à l'article 241 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le sénateur Smith : Monsieur Giroux, avez-vous quelque chose à ajouter à cela?

M. Giroux : C'est l'éternelle question de l'éventuelle divulgation résiduelle, de l'accès aux renseignements fiscaux et de la crainte qu'à l'ARC de la divulgation résiduelle, ce qui explique pourquoi elle ne veut pas partager des données anonymisées avec nous. Je comprends cela; j'ai travaillé à l'ARC pendant un certain nombre d'années.

C'est donc l'éternelle question de l'éventuelle divulgation résiduelle, mais nous avons besoin de données. Nous n'avons pas besoin de renseignements qui identifient les contribuables; nous avons seulement besoin de données anonymisées. Mais leurs préoccupations concernant la divulgation résiduelle sont légitimes.

Le sénateur Smith : Merci beaucoup.

Le sénateur Loffreda : La divulgation est importante. La méthodologie utilisée pour déterminer l'écart fiscal est importante. Mais la collecte et la capacité de collecte sont tout aussi importantes, voire plus importantes. Si nous adoptons ce projet de loi — nous savons que des milliards sont dus —, comment le recouvrement sera-t-il amélioré et pourquoi le sera-t-il? À quelle vitesse l'écart fiscal sera-t-il réduit? Sera-t-il réduit grâce au recouvrement, à la divulgation ou à la méthodologie?

Mr. Guénette: Thank you for the questions.

This is a bit of crystal ball gazing, but part of the tax gap that we have published includes the payment gap. There is a specific report on the payment gap that specifically speaks to collection activities.

As a trend analysis tool, the sense is that the more of these analyses that we can do, the more robust our data becomes and the better our subsequent projections become, and the more those can help inform our activities.

Again, I caution the committee that there's a significant difference between the tax gap, which is meant to be a trends analysis document, and tactical operational annual plans that are made by colleagues in areas like Ms. Hawara's or my colleague in charge of collections. While the trends analysis can help inform certain areas where more activity is required, it does not identify specific activities or taxpayers where that activity should be conducted.

It's a tool in our tool box, but it's not something that will give us a map to exactly where we need to go.

Collections is something that is crucially important to the agency. I don't have the data to speak to that in this particular context, but we have targets we have to meet every year. We have been exceeding those target. That's an area of activity that continues to be critical.

Senator MacAdam: So we talked about 100% of the court cases being successful. At that point, it's out of your control; it's the director of prosecutions who makes the decision. But before it gets to that stage, what kinds of measures do you take to try to recover those taxes? What kinds of heavy-handed measures do you use, even before you get to that stage of court cases? Are they successful? Do you have any stats on that?

Mr. Guénette: Stats in terms of how to resolve a case before it gets to court?

Senator MacAdam: Right, through other measures besides going to court, which you don't have control over?

Mr. Ferron: Yes. We do have measures on that. If we use, for example, the Panama Papers, we have looked at the names in there, and we were able to see that 65% of the people in there had already done what was expected of them. That was done by checking and making sure everybody was on side.

Afterwards, there was the civil side, and they were able to resolve many of the outstanding issues, and only a few cases, then, end up with a criminal investigation, the worst ones, I

M. Guénette : Merci pour ces questions.

C'est un peu comme consulter une boule de cristal, mais une partie de l'écart fiscal que nous avons publié comprend l'écart de paiement. Il y a un rapport sur l'écart de paiement qui porte sur les activités de recouvrement en particulier.

En tant qu'outil d'analyse des tendances, nous avons le sentiment que plus nous pouvons effectuer d'analyses de ce genre, plus nos données sont robustes et plus nos projections ultérieures sont meilleures, et plus celles-ci peuvent contribuer à informer nos activités.

Encore une fois, j'attire l'attention du comité sur le fait qu'il existe une différence importante entre l'écart fiscal, qui est censé être un document d'analyse des tendances, et les plans opérationnels tactiques élaborés annuellement par des collègues dans des domaines tels que celui de Mme Hawara ou de mon collègue chargé des recouvrements. Si l'analyse des tendances peut aider à déterminer certains domaines dans lesquels une activité accrue s'impose, elle ne précise pas les activités ou les contribuables pour lesquels cette activité doit être exécutée.

C'est un outil dans notre boîte à outils, mais ce n'est pas quelque chose qui nous donnera une carte routière nous indiquant exactement où nous devons nous rendre.

Le recouvrement est un élément d'importance cruciale pour l'agence. Je ne dispose pas des données nécessaires pour en parler dans ce contexte particulier, mais nous avons des objectifs à atteindre chaque année. Nous dépassons ces objectifs. C'est un domaine d'activité qui continue d'être essentiel.

La sénatrice MacAdam : Nous avons parlé de 100 % de réussite dans les affaires judiciaires. À ce stade, vous n'avez plus aucun contrôle; c'est le directeur des poursuites qui prend les décisions. Mais avant d'en arriver là, quels genres de mesures prenez-vous pour tenter de recouvrer cet impôt? Quels genres de mesures sévères prenez-vous, avant même d'en arriver au stade des poursuites judiciaires? Ces mesures sont-elles couronnées de succès? Avez-vous des statistiques à ce sujet?

M. Guénette : Des statistiques sur la façon de résoudre une affaire avant qu'elle ne soit portée devant les tribunaux?

La sénatrice MacAdam : Oui, par d'autres mesures que le recours aux tribunaux, sur lequel vous n'avez aucun contrôle.

M. Ferron : Oui. Nous avons des mesures à ce sujet. Si nous prenons l'exemple des Panama Papers, nous avons examiné les noms qui y figurent et nous avons pu constater que 65 % de ces personnes avaient déjà fait ce que l'on attendait d'elles. Nous l'avons confirmé en nous assurant que tout le monde s'exécutait.

Ensuite, il y a eu l'aspect civil, et ils ont pu résoudre de nombreux problèmes en suspens et seuls quelques cas ont abouti à une enquête criminelle, les plus graves, je suppose, les plus

guess, the biggest ones. So it is always a gradual enforcement approach that we take.

Senator MacAdam: Thank you.

[*Translation*]

Senator Dagenais: My question is for Mr. Guénette. Mr. Guénette, I would like us to examine the GST aspect of tax evasion. We know that taxes are a large part of the debts of businesses that will unfortunately have to declare bankruptcy. Can you tell us what proportion of businesses will be under the protection of the Bankruptcy Act once they have been identified by your services?

Mr. Guénette: Thank you for the question. I do not have that data with me, but we can certainly search for it and provide it to the committee. I think that information is available.

Senator Dagenais: I go back to Mr. Ferron. We have been talking about this for a few days; 10% of Canadians do not file income tax returns because they find themselves vulnerable. However, we must not forget that some of these people try their luck, try to hide money from the tax authorities and make quick arrangements as soon as they are investigated. Does it happen like it does before the courts? Are there negotiations to try to agree on payments?

Mr. Ferron: If a case is brought before the court and the person is found guilty, they must pay all the taxes due, including penalties and interest. Just because they plead guilty, for example, does not mean that they will get away with not paying her taxes.

Senator Dagenais: Do you have to go to court? If these people got caught and they owe money to the tax authorities, can you negotiate without going to court and tell them that they must make arrangements with the tax authorities?

Mr. Ferron: Once a case is submitted to the Director of Public Prosecutions, it is up to them to negotiate with the person, and we can no longer negotiate with the person once the case has been sent to the legal system. Any plea agreement, for example, will be made directly with the director of public prosecutions. We are not involved.

Senator Dagenais: Have you identified any parts of the act or regulations that could be amended to make your work more efficient so that more people are prosecuted, as the Parliamentary Budget Officer pointed out?

importants. C'est donc toujours une approche graduelle que nous adoptons pour l'application de la loi.

La sénatrice MacAdam : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Guénette. Monsieur Guénette, j'aimerais qu'on examine l'aspect de la TPS qui fait partie de l'évasion fiscale. On sait que les taxes et les impôts constituent une grande partie des dettes des entreprises qui devront malheureusement déclarer faillite. Pouvez-vous nous dire quelle est la proportion des entreprises qui vont se placer sous la protection de la Loi sur la faillite une fois qu'elles ont été identifiées par vos services?

M. Guénette : Merci pour la question. Je n'ai pas ces données sous la main, mais on peut certainement faire des recherches et les fournir au comité. Je crois que cette information est disponible.

Le sénateur Dagenais : Je vais revenir à M. Ferron. On en a parlé depuis quelques jours; 10 % des Canadiens ne soumettent pas de déclaration de revenus parce qu'ils se retrouvent dans une situation de vulnérabilité. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il y a une partie de ces personnes qui tentent leur chance, qui essaient de cacher de l'argent au fisc et qui prennent rapidement des arrangements dès qu'elles font l'objet d'une enquête. Est-ce que cela se passe comme devant les tribunaux? Est-ce qu'il y a des négociations pour essayer de s'entendre sur un remboursement?

M. Ferron : Si on présente un dossier à la cour et que la personne est trouvée coupable, elle doit payer toutes les taxes dues, y compris les pénalités et les intérêts. Ce n'est donc pas parce qu'elle plaide coupable, par exemple, qu'elle va s'en tirer et ne pas payer ses impôts.

Le sénateur Dagenais : Allez-vous obligatoirement devant la cour? Si ces personnes ont été prises en défaut et qu'elles doivent de l'argent au fisc, pouvez-vous négocier sans aller devant la cour et leur dire qu'elles doivent prendre des arrangements avec le fisc?

M. Ferron : Une fois qu'un dossier est soumis au directeur des poursuites pénales, il leur revient de négocier avec la personne, et nous ne pouvons plus négocier avec la personne lorsque le dossier est judiciairisé. Tout arrangement faisant suite à un plaidoyer de culpabilité, par exemple, sera conclu directement avec le directeur des poursuites pénales. Nous ne sommes pas impliqués.

Le sénateur Dagenais : Avez-vous identifié des parties de la loi ou des règlements qui pourraient être modifiées afin d'améliorer l'efficacité de votre travail pour que plus de personnes soient poursuivies, comme le soulignait le directeur parlementaire du budget?

Mr. Ferron: We are always looking at best practices in other countries. We are part of a group of five countries called the J5, and we are always comparing ourselves to find out what the best ways and best practices are in other countries. We all learn from each other, not only about the criminal offences we can detect, but also about the tools we can use to help us catch the tax evaders.

Senator Dagenais: I think the CRA system is working well; when you have to pay instalments, they even give you two weeks' notice. It is very clear, and it works very well. I am just kidding by the way.

The Chair: I noticed it was not a question.

Senator Dagenais: No, it was a short comment.

[English]

Senator Pate: When Senator Downe was introducing Bill S-258, he talked about the fact that every time there is a new policy that is suggested in Canada, the question is how much it is going to cost, and who will pay for it? And, certainly, part of his motivation, as he has articulated for this legislation, is what he described as — and none of you have disputed this — the billions of dollars of tax monies that are hidden overseas. He said it to me personally. He said it publicly. For many of the things that we want to see, whether it's pharmacare or income supports, his view is that many of them could be paid for by the taxes that are currently not being paid.

I'm curious — and this is for you, Mr. Giroux — in terms of the costing for this, I know you have looked at this issue, but are there other predictions or consequences that you have examined in terms of the avoidable consequences of not pursuing these matters?

I appreciate, Mr. Ferron, the comments you just made about the discussions you have with other countries. I am always struck, when I look at a little country like Iceland, where their focus is on going after folks like this. And when I visited their prison, there were 13 people in jail, total, and they were actually people of a much higher income than I've ever seen in any other prison worldwide. Yes, they also have higher tax and cost of living, but I also saw no homeless people. I also saw nobody starving, in terms of food insecurity, and I'm curious as to whether those policy implications are part of the discussions that happen around your tables or, if as has already been suggested — I mean, obviously, the government makes decisions like that — are those ever the sorts of recommendations that are sought by the government from you in terms of your work?

M. Ferron : Nous sommes toujours en train d'examiner les meilleures pratiques des autres pays. Nous faisons partie d'un groupe de cinq pays qu'on appelle le J5, et nous sommes toujours en train de nous comparer afin de voir les meilleures façons de faire et les meilleures pratiques des autres pays. On apprend tous les uns des autres, non seulement sur ce qu'on peut trouver comme infraction criminelle, mais aussi sur les outils que l'on peut utiliser pour nous aider à coincer ces personnes qui font de l'évasion fiscale.

Le sénateur Dagenais : Je crois que le système de l'ARC fonctionne bien; quand il faut payer des acomptes provisionnels, ils nous préviennent même deux semaines avant. C'est très clair, et cela fonctionne très bien. C'est une petite blague en passant.

Le président : J'ai remarqué que ce n'était pas une question.

Le sénateur Dagenais : Non, c'était un petit commentaire.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Lorsque le sénateur Downe a présenté le projet de loi S-258, il a parlé du fait que chaque fois qu'une nouvelle politique est proposée au Canada, la question se pose de savoir combien elle va coûter et qui va la payer. Et, certainement, une partie de sa motivation, comme il l'a articulé pour cette loi, est ce qu'il a décrit comme — et aucun d'entre vous ne l'a contesté — les milliards de dollars d'argent fiscal qui sont cachés à l'étranger. Il me l'a dit personnellement. Il l'a dit publiquement. Selon lui, bon nombre des mesures que nous souhaitons, qu'il s'agisse de l'assurance-médicaments ou du soutien du revenu, pourraient être financées par l'impôt impayé à l'heure actuelle.

Je suis curieuse — et je m'adresse à vous, monsieur Giroux — de connaître le coût de ces mesures. Je sais que vous vous êtes penché sur cette question, mais y a-t-il d'autres prévisions ou répercussions que vous avez examinées en ce qui concerne les conséquences évitables de l'inaction dans ce domaine?

Je vous remercie, monsieur Ferron, de ce que vous venez de dire au sujet des discussions que vous avez avec d'autres pays. Je suis toujours frappée, lorsque je pense à un petit pays comme l'Islande, par l'importance qu'ils accordent à la poursuite de ces personnes. Lorsque j'ai visité leur prison, il y avait 13 personnes en prison, en tout, et c'étaient des personnes dont le revenu était bien plus élevé que ceux jamais vus par moi dans n'importe quelle autre prison au monde. Certes, l'impôt et le coût de la vie y sont plus élevés, mais je n'ai vu aucun sans-abri. Je suis curieuse de savoir si ces retombées politiques font partie des discussions qui ont lieu à vos tables ou si, comme on l'a déjà suggéré — évidemment, le gouvernement prend des décisions de ce genre —, c'est le genre de recommandations que le gouvernement attend de vous dans le cadre de votre travail.

I was really struck by the empathetic nature of the message from the Canada Revenue Agency this summer about the whole issue that you are going after the Canada Emergency Response Benefit, or CERB, and wage subsidies.

The Chair: Was that a question or —

Senator Pate: It was. I did have questions in there.

Did you hear the questions? If I wasn't clear, I apologize.

Can you give policy direction, and what are the areas that you would like — sorry. I could have been more succinct.

Ms. Hawara: I will start, and maybe my colleague Mr. Ferron will want to jump in.

I think fundamentally the Canada Revenue Agency understands the important role it plays in Canadian society. These revenues that we bring in are not for our purposes. They are for the purposes of the government. They fund the services that we all rely on.

So when we do our work, it is always with that in mind, and I think it's in our mission statement that we do this for the economic and social well-being of Canadians. That is certainly front of mind for Canada Revenue Agency officials.

I don't know, Mr. Ferron, if there's anything you wanted to add?

Mr. Ferron: When we were talking about the 12 people that were sent to jail last year, they were found guilty to have evaded a total of over \$8 million. Again, these are people who do have means, and these are people who are evading large sums of taxes.

Mr. Giroux: I have a few thoughts.

I think the issue of perception is very important when we have a system like ours that relies, for the most part, on self-assessment. For the average citizen, it's very difficult to evade taxes, because if you forget a T5 slip or a T3 slip, the CRA can very easily identify that you forgot it, so there is a perception that average citizens, normal people, get caught quickly, and those with the means to evade taxes don't get prosecuted.

That may be right or that may be wrong. I think that perception is probably overblown, but it is very important for the Canada Revenue Agency to be perceived as aggressively pursuing tax evaders to maintain the trust in the tax system. That's why an emphasis on prosecuting those who evade taxes

J'ai été vraiment frappée par la nature empathique du message de l'Agence du revenu du Canada cet été concernant le fait que vous vous attaquez à la Prestation canadienne d'urgence, la PCU, ainsi qu'aux subventions salariales.

Le président : Était-ce une question?

La sénatrice Pate : Oui. J'ai posé des questions.

Avez-vous entendu les questions? Si je n'ai pas été claire, je m'en excuse.

Pouvez-vous donner une orientation politique, et quels sont les domaines que vous aimeriez viser? Désolée, j'aurais pu être plus succincte.

Mme Hawara : Je vais commencer, et peut-être que mon collègue M. Ferron voudra intervenir.

Je pense que, fondamentalement, l'Agence du revenu du Canada comprend le rôle important qu'elle joue dans la société canadienne. Le revenu que nous percevons n'est pas destiné à notre usage. Il est destiné au gouvernement. Il finance les services dont nous dépendons tous.

Lorsque nous faisons notre travail, c'est donc toujours en gardant cela à l'esprit et, si je ne m'abuse, notre déclaration de mission précise que nous le faisons pour le bien-être économique et social des Canadiens. Les fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada ont certainement cet objectif à l'esprit.

Je ne sais pas, monsieur Ferron, si vous voulez ajouter quelque chose.

M. Ferron : Lorsque nous parlions des 12 personnes qui ont été envoyées en prison l'année dernière, elles ont été reconnues coupables d'avoir éludé plus de 8 millions de dollars en tout. Encore une fois, ce sont des gens qui ont des moyens et ce sont les gens qui font de l'évasion fiscale.

M. Giroux : J'ai quelques réflexions à faire.

Je pense que la question de la perception est très importante lorsque nous avons un système comme le nôtre qui repose essentiellement sur l'auto-évaluation. Pour le citoyen moyen, il est très difficile de se soustraire à l'impôt, car si vous oubliez un feuillet T5 ou T3, l'ARC peut très facilement déterminer que vous l'avez oublié, de sorte que l'on a l'impression que les citoyens moyens, les gens normaux, se font prendre rapidement et que ceux qui ont les moyens de se soustraire à l'impôt ne sont pas poursuivis.

C'est peut-être vrai ou c'est peut-être faux. Je pense que cette perception est probablement exagérée, mais il est très important que l'Agence du revenu du Canada soit perçue comme poursuivant agressivement les fraudeurs fiscaux afin de maintenir la confiance dans le système fiscal. C'est pourquoi il

and publicizing it, even if it is not a 100% success rate, is very important.

The Chair: Honourable senators, with your indulgence, I have a question for both Mr. Giroux and Mr. Guénette.

We have a common denominator, and you have heard us say that more than once. Our common denominator is transparency, accountability, reliability and predictability of budgets.

Bill S-258 on page 1 says, “ Subsection 88(2) of the Canada Revenue Agency Act is amended by adding the following after paragraph (c)” — and I’m reminded of the question posed by the senators about looking for tools to dissuade people. My question is about when it says, “(c.1) a detailed list of all convictions for tax evasion, including a separate list for international tax evasion.”

[*Translation*]

My question is, do you think it is important that the annual report of the Canada Revenue Agency includes all convictions for tax evasion, as provided for in Bill S-258? Should there be exceptions, depending on the size of the offence? Should this publication requirement apply to both corporations and individuals? I would like to hear your comments on these three questions.

Mr. Guénette: I will start, and I am sure my colleague Mr. Ferron will have an opinion on this.

First of all, you are absolutely right that the common denominator is transparency and the deterrent effect of transparency. That is why we are currently publishing the information we can on convictions, not in the annual report, but on the website. The vehicle may be different, but there is a commitment to transparency on the agency side.

The second part of the question deals with whether or not to disclose certain information that may be protected under the Income Tax Act. That is where I would turn to my colleague Mr. Ferron, because there is some information that we are not allowed to publish, such as taxpayer information, even though it is already public. We must stick to what is available in court records and not go any further. In some cases, the information that is available in court records does not say if it was overseas or domestic tax evasion. There may be some nuances to be included in the bill that will require some work. I do not know if Mr. Ferron wants to add anything.

est très important de mettre l’accent sur la poursuite de ceux qui fraudent le fisc et de le faire savoir, même si le taux de réussite n’est pas de 100 %.

Le président : Honorables sénateurs, si vous me le permettez, j’ai une question pour M. Giroux et M. Guénette.

Nous avons un dénominateur commun, et vous nous avez entendus le dire plus d’une fois. Notre dénominateur commun est l’aspect transparence, responsabilité, fiabilité et prévisibilité des budgets.

Le projet de loi S-258, à la page 1, dit : « Le paragraphe 88(2) de la Loi sur l’Agence du revenu du Canada est modifié par adjonction, après l’alinéa c), de ce qui suit » — et je me rappelle la question posée par les sénateurs au sujet de la recherche d’outils pour dissuader les gens. Ma question porte sur le passage suivant : « c.1) une liste détaillée de toutes les condamnations pour évasion fiscale, y compris une liste distincte pour l’évasion fiscale internationale. »

[*Français*]

Ma question est la suivante : croyez-vous qu’il soit important que le rapport annuel de l’Agence du revenu du Canada fasse état de toutes les condamnations pour évasion fiscale, comme le prévoit le projet de loi S-258? Devrait-il y avoir des exceptions, selon l’ampleur de l’infraction... Cette exigence de publication devrait-elle s’appliquer tant aux sociétés qu’aux particuliers? J’aimerais entendre vos commentaires sur ces trois questions.

M. Guénette : Je vais commencer, et je suis certain que mon collègue M. Ferron aura un point de vue là-dessus.

Tout d’abord, vous avez tout à fait raison de dire que le dénominateur commun est la volonté de transparence et l’effet dissuasif de la transparence. C’est pour cette raison que l’on publie, à l’heure actuelle, l’information qu’on est en mesure de publier concernant les condamnations, non pas dans le rapport annuel, mais sur le site Web. Le véhicule peut être différent, mais il y a une volonté de transparence du côté de l’agence.

La deuxième partie de la question porte sur la possibilité ou non de divulguer certains renseignements qui peuvent être protégés conformément à la Loi de l’impôt sur le revenu. C’est là que je me tournerais vers mon collègue M. Ferron, parce qu’il y a certaines informations qu’on n’est pas en mesure de publier, comme les renseignements concernant les contribuables, même s’ils sont déjà publics. On doit s’en tenir à ce qui est disponible dans les registres des tribunaux et ne pas aller plus loin. Dans certains cas, l’information qui est disponible dans le registre des tribunaux ne fait pas la distinction, à savoir s’il s’agissait d’évasion fiscale ou d’évasion fiscale intérieure. De ce point de vue du projet de loi, il peut y avoir certaines nuances à faire qui nécessiteront un peu de travail. Je ne sais pas si M. Ferron veut ajouter quelque chose.

Mr. Ferron: Mr. Guénette is absolutely right. Right now, everything is published on the Web and the media are notified. We can only go as far as the law allows. It is true that some information could be used to identify overseas cases if we were allowed to go further, but we are restricted by the law on what we can report.

The Chair: Mr. Giroux, do you have a comment or an answer on that?

Mr. Giroux: I completely agree with my colleagues from the Canada Revenue Agency. Publishing the list of convictions for tax evasion in the annual report would be another opportunity to point out the consequences of overseas tax evasion, by providing some context, of course. This could have an additional deterrent effect beyond what is already being done.

The Chair: Thank you very much.

[English]

Honourable senators, before we conclude the meeting, I would like to remind our witnesses that we have an agreement to please submit written responses through the clerk by the end of the day on Wednesday, November 1, 2023.

Our next meeting will be Tuesday, October 24, 2023, at 9 a.m. to begin our study of Bill C-241, an Act to amend the Income Tax Act, that represents deduction of travel expenses for tradespeople.

Before closing, honourable senators, on behalf of the committee, we would like to thank the entire support team of this committee, those in the front of the room as well as those behind the scenes, who are not visible. Thank you all for your work, which contributes enormously to the success of the work of all senators.

(The committee adjourned.)

M. Ferron : M. Guénette a absolument raison. Actuellement, on publie tout sur le Web et on avise les médias. On peut seulement aller aussi loin que la loi le permet. C'est vrai qu'il y a peut-être de l'information qui nous permettrait d'identifier des dossiers internationaux si on pouvait aller plus loin, mais on est limité par la loi actuellement sur ce qu'on peut rapporter sur nos dossiers.

Le président : Monsieur Giroux, avez-vous un commentaire à faire ou une réponse à donner à ce sujet?

M. Giroux : Je suis tout à fait d'accord avec mes collègues de l'Agence du revenu. Publier la liste des condamnations pour évvasion fiscale dans le rapport annuel serait une occasion de plus de rappeler les conséquences de l'évasion fiscale internationale, en donnant un peu de contexte, évidemment. Cela pourrait avoir un effet dissuasif additionnel au-delà de ce qui se fait déjà.

Le président : Merci beaucoup.

[Traduction]

Honorables sénateurs, avant de conclure la séance, j'aimerais rappeler à nos témoins que nous avons convenu qu'ils soumettront leurs réponses écrites par l'entremise de la greffière d'ici la fin de la journée du mercredi 1^{er} novembre 2023.

Notre prochaine réunion aura lieu le mardi 24 octobre 2023, à 9 heures, pour commencer notre examen du projet de loi C-241, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, qui porte sur la déduction des frais de déplacement pour les gens de métier.

Avant de terminer, honorables sénateurs, au nom du comité, j'aimerais remercier toute l'équipe de soutien du comité, ceux qui sont à l'avant de la salle comme ceux qui sont dans les coulisses, que l'on ne voit pas. Merci à tous pour votre travail, qui contribue énormément à la réussite du travail de tous les sénateurs.

(La séance est levée.)